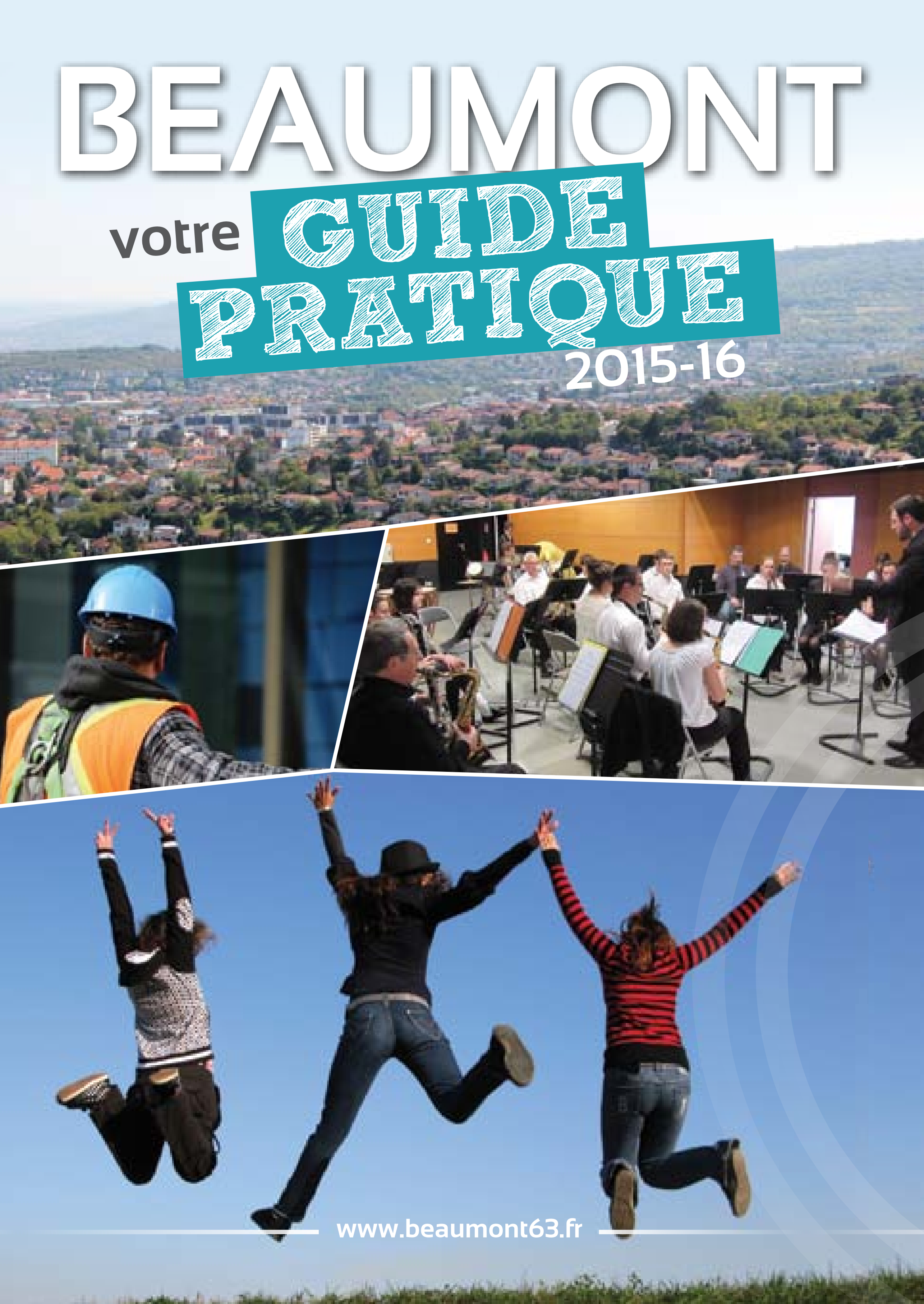
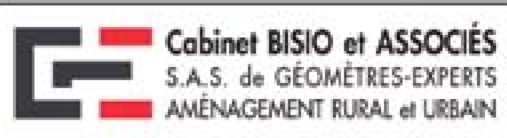

BEAUMONT
votre GUIDE PRATIQUE
2015-16
www.beaumont63.fr





Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h - 16h
Sur rendez-vous : jeudi, vendredi et samedi

71, rue Nationale - 63110 BEAUMONT
Tél. : 04 73 26 75 25



A. TALON - J.-L. BLANCHARD
A. RECHOU - L. RAYNAL
V. VIGOUROUX

33, avenue de l'Europe - 63110 BEAUMONT
Tél. : 04 73 26 24 00 - Fax : 04 73 27 65 57
E-mail : cabinet.bisio@wanadoo.fr







édito

Madame, Monsieur,
Vous avez entre les mains, le nouveau guide pratique de notre ville, il ne prétend pas à l'exhaustivité, mais il se veut novateur et source de nombreuses informations du quotidien.

Il peut également être un support d'informations pratique et précieux pour les nouveaux Beaumontois.

Ce guide illustre aussi d'une certaine manière toute la vitalité, la diversité et le dynamisme de la ville.

Complémentaire du traditionnel bulletin municipal, de certaines manifestations, comme l'annuel forum des associations, ou des informations du site internet de la ville et autres, il résume et affiche l'implication des élus, des services municipaux, du tissu économique et associatif dans la ville en faveur de son développement harmonieux et équilibré.

Au-delà de la présentation de la commune, de celle des services municipaux dans leur ensemble, nous espérons que vos démarches seront également facilitées par tous les renseignements concernant, par exemple, les principaux services publics, les coordonnées essentielles, comme les numéros d'urgence.

J'espère donc que ce document répondra pleinement à vos attentes et que vous pourrez ainsi y puiser le maximum d'informations.

Pour l'équipe municipale,
Le Maire,
Alain Dumeil

Directeur de publication : Alain Dumeil - **Rédaction :** équipe municipale - **Crédits photos :** services municipaux
Conception : agence Magma Créa - **Impression :** imprimerie Decombat - **Régie publicitaire :** Agri Centre - **Dépôt légal :** 1er trimestre 2015

Numéros utiles

URGENCES

POMPIERS 18
SAMU 15
HÔPITAL PRIVÉ DE LA CHÂTAIGNERAIE 04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel- Montpied, CHU Hôpital-Nord) **04 73 750 750**
ASSOCIATION DE MÉDECINS AMUAC (médecins de garde 24h/24, 7 j/7) **04 73 44 10 00**
POLICE NATIONALE (urgences) **17**
COMMISSARIAT CENTRAL
106 avenue de la République **04 63 05 22 22**
GENDARMERIE DE ROMAGNAT 04 73 62 60 64
VÉOLIA EAUX 09 69 32 34 58
EDF SÉCURITÉ DÉPANNAGE 0 810 333 063
GRDF URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33

LA POSTE

BUREAU avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h,
le samedi : 9h-12h

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE - Rue de l'Hôtel de Ville - 63110 Beaumont
www.beaumont63.fr - **contact@beaumont63.fr**
04 73 28 88 00
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 04 73 28 88 08
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 04 73 26 66 68
POLICE MUNICIPALE 04 73 28 86 86
CCAS (fermé vendredi a.m.) **04 73 15 15 93**
LES 6 COLLINES 04 73 92 12 47 (laisser message)
DIRECTION CULTURE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE 04 73 15 15 90
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA VIE SCOLAIRE 04 73 15 15 91
SERVICE JEUNESSE 04 73 93 93 23
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES 04 73 15 15 92
MULTIACCUEIL DU MASAGE 04 73 27 29 59
MULTIACCUEIL DE LA MOURETTE ET CRÈCHE FAMILIALE 04 73 39 98 54
SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE 04 73 15 33 41
CENTRE DE LOISIRS 04 73 15 15 94
MAISON DES BEAUMONTOIS 04 73 15 15 90
LE TREMPLIN 04 73 88 18 88
STADE MUNICIPAL DE L'ARTIÈRE 06 86 44 65 50
HALLE DES SPORTS DE LA MOURETTE 06 75 70 87 99

SERVICES COMMUNAUTAIRES

BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE RENÉ-GUY CADOU 04 73 98 35 67
DÉCHETTERIE 04 73 44 97 26
Impasse Lavoisier 63540 Romagnat
Enlèvement ordures ménagères, collecte sélective, biodéchets, enlèvements des encombrants **SERVICE ENVIRONNEMENT CLERMONT COMMUNAUTÉ 04 73 74 31 00**

ÉDUCATION

GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY
- Maternelle **04 73 93 15 00**
- Élémentaire **04 73 93 13 19**
- Restaurant scolaire **04 73 93 44 88**

GROUPE SCOLAIRE LE MASAGE
- Maternelle **04 73 27 11 29**
- Élémentaire **04 73 26 60 64**
- Restaurant scolaire **04 73 26 52 09**

COLLÈGE MOLIÈRE 04 73 27 50 94

SOCIAL

ASSISTANTES SOCIALES (uniquement sur RV)
Centre de circonscription « La Chaîne des Puys - Beaumont » 30 chemin du Mas **04 73 15 06 70**
FOYER SOCIO-ÉDUCATIF 04 73 27 28 07
ENFANCE ET PARTAGE ENFANTS MALTRAITÉS 04 73 77 09 89
CONCILIATEUR
Permanence le mardi de 9h à 11h30 (hors vacances scolaires) à la mairie de Royat - 46 boulevard Barrieu
Sur rendez-vous au **06 89 22 33 31**
michel.pinet@conciliateurdejustice.fr
MISSION LOCALE permanences assurées par Isabelle Faure à la Maison des Beaumontois, jeudi de 9h à 12h (sur RV)
Rendez-vous au **04 73 42 17 57**
PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI
64/66 avenue de l'Union-Soviétique 63000 Clermont-Ferrand
Permanences assurées par Mme Marilyne Baud, les mardis après-midi et mercredis matin à la Maison des Beaumontois, uniquement sur rendez-vous au **04 63 66 96 96**

LES MARCHÉS À BEAUMONT

Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi de 8h à 12h
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire



Les tarifs apparaissant dans ce guide sont susceptibles d'évoluer pendant l'année.

Présentation

Avec plus de 11 000 habitants, 4ème commune de l'agglomération clermontoise par sa population, la ville de Beaumont dispose d'un territoire restreint (401 hectares) et, hormis les espaces verts dédiés, largement urbanisé. Elle se situe dans la toute première couronne de la ville centre, Clermont-Ferrand, dont elle est limitrophe. Elle est complètement intégrée dans le périmètre urbain et relativement dense de la métropole auvergnate. Elle fait partie de la communauté d'agglomération Clermont Communauté, qui regroupe 21 communes du département du Puy-de-Dôme.

Communes limitrophes de Beaumont : Clermont-Ferrand au nord, Aubière à l'est, Romagnat au sud et Ceyrat à l'ouest.

Superficie de la commune : 401 hectares.
Point le plus haut : 520 m au nord-ouest.
Point le plus bas : 395 m, le long de l'Artière, à l'est.
Altitude devant l'église Saint-Pierre : 448,50 m.
Altitude devant l'église Notre-Dame : 428 m.
Colline de Montpoly : 497 m.
Plateau de Gergovie : 745 m.
Puy de Montrognon : 699 m.
Puy de Gravenoire : 822 m

LÉGENDE DE LA FÊTE DES CORNARDS

Chaque année, depuis plus de 50 ans, le centre ville de Beaumont revêt ses habits de fête lors du week-end de Pâques.
Fête foraine, défilé de chars fleuris conçus et menés par les associations de la ville, spectacle pour petits et grands, feu d'artifice et course cycliste... Pendant au minimum trois jours, la ville vit au rythme des spectacles visibles à tous les coins de rue.
Le programme complet est disponible dans le mois qui précède la fête sur le site internet ou à l'accueil de la mairie ou de la Maison des Beaumontois.

Photo : Jean-François Maume

VOTRE COMMUNE

Histoire





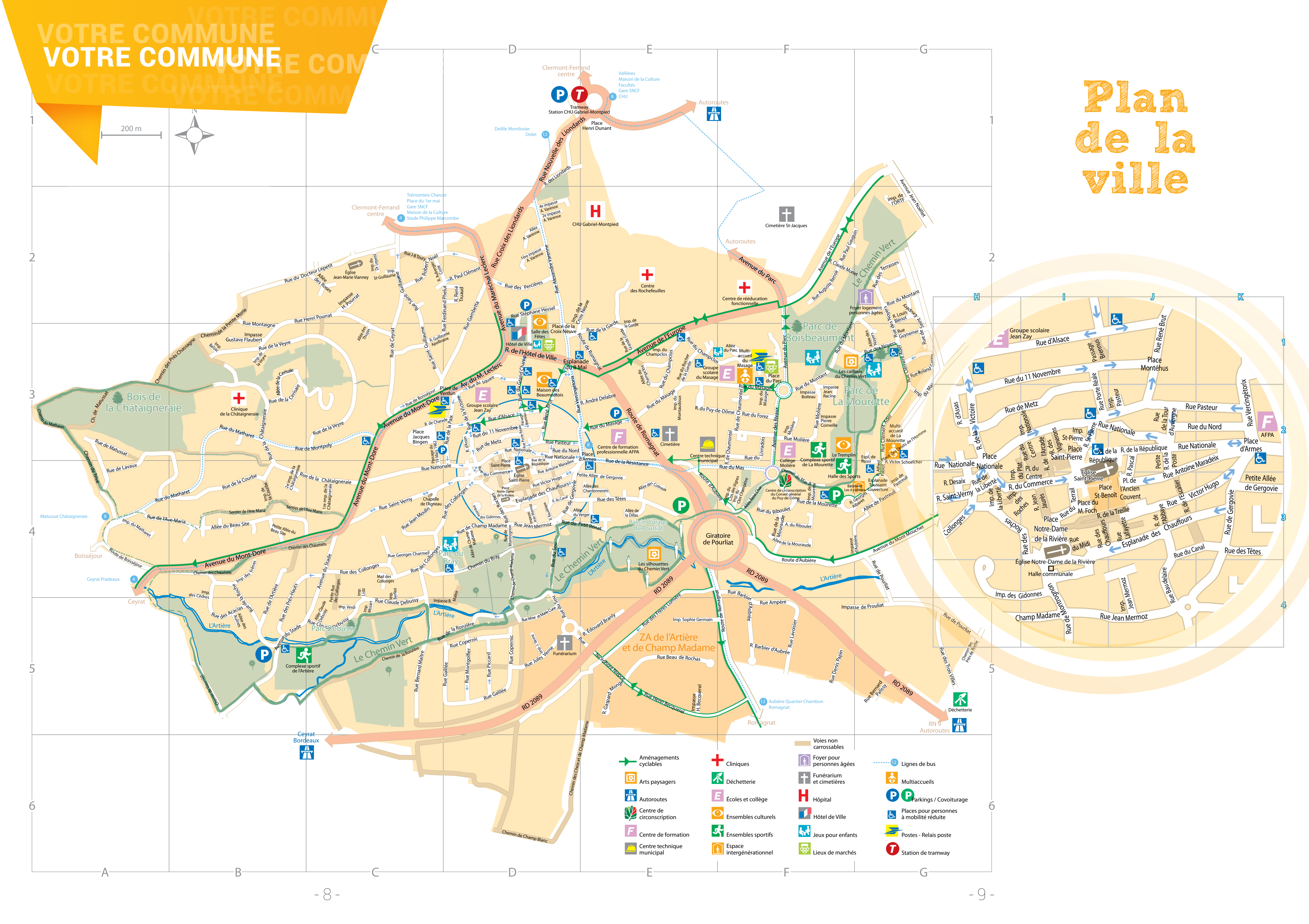
Le nom de Beaumont vient du latin « Bellus Mons » = « Le Beau Mont ». Cette appellation apparaît dans les chartes dès 1124. Beaumont fut jusqu'à la Révolution, le siège d'une importante abbaye de religieuses bénédictines fondée au VIIe siècle. L'abbesse nommait le curé, possédait la seigneurie du lieu et percevait les redevances féodales. En 1790, au moment de sa dissolution, le couvent comptait 11 religieuses. Des pierres tombales de mères abbesses existent encore dans l'église paroissiale.

Beaumont possède deux églises historiques, l'église paroissiale (XIIe siècle), ancienne église des Bénédictines, qui était autrefois entourée par le cimetière et l'ancienne église romane Notre – Dame de la Rivière, ou « église basse » (XIe siècle) qui fut église paroissiale jusqu'en 1934, sans oublier l'église de Vallières, plus contemporaine.

Au XVIe siècle, époque des Guerres de Religion, la région de Clermont fut le théâtre de luttes assez vives entre Catholiques et Protestants. De cette époque, date l'enceinte fortifiée de Beaumont, dont subsistent encore une porte et une partie des murailles.
À la révolution, le couvent des Bénédictines fut vendu comme bien national. Beaumont fut alors chef-lieu de canton, de 1790 à 1800. Elle l'est de nouveau depuis 1985.

Longtemps bourg rural, habité par une population de vignerons, Beaumont est devenu au XXe siècle une localité résidentielle, dont les habitants travaillent souvent à Clermont-Ferrand et dans les environs. A noter sur le territoire communal, une zone d'activité artisanale (zone de l'Artière), gérée par Clermont Communauté, et un important hôpital privé « La Châtaigneraie », en pointe dans de nombreuses spécialités.

Plan de la ville



Liste des rues

11 Novembre (Rue du) D3
8 Mai (Esplanade du) D3
19 Mars 1962 (Passage du) C3
Acacias (Rue des) B5
Ader (Rue Clément) G3
Albaret (Rue Georges) G4
Alsace (Rue d') D3
Apollinaire (Rue Guillaume) C3
Armes (Place d') E3
Artière (Rue de l') B5
Assas (Rue d') D3
Aubergier Coste (Rue) C2
Aubière (Impasse d') G4
Aubière (Route d') F4
Aulnes (Allée des) B5
Ave Maria (Rue de l') A4
Balzac (Impasse) B3
Barbier d'Aubrée (Rue) F5
Baudelaire (Rue) D4
Beau de Rochas (Rue) E5
Beau Site (Allée et Petite Allée du) B4
Becquerel (Rue, Impasse Henri) E5
Berlioz (Impasse) C5
Bingen (Place Jacques) C3
Blériot (Rue Louis) G2
Boileau (Impasse) F3
Boisséjour (Route de) A4
Boisséjour (Rue de) C3
Branly (Rue Édouard) E5
Bray (Chemin du) D4
Brennus (Passage) D3
Brut (Rue René) D3
Canal (Rue du) D4
Cèdres (Impasse des) B5
Cerisaie (Rue, Allée de la) B3
Ceyrat (Rue de) C3
Champ Madame (Chemin) D5
Champ Madame (Rue de, Allée) D4
Champclos (Rue, Allée, Impasse du) E3
Char (Allée René) F4
Charade (Rue de) C3
Chardonnerets (Allée des) E4
Charmeil (Rue Georges) C4
Châtaigneraie (Rue de la, Imp. de la) C4
Chauffours (Esplanade des) D4
Chaumets (Chemin des) B4
Chaumontel (Rue) F3
Cheix (Chemin du) D6
Clément (Rue Paul) D2
Clos Champêtre (Impasse du) F4
Clos des Vignes (Impasse du) F4
Collonges (Mail des, Petite Rue des) C4
Collonges (Rue des) D4
Copernic (Rue) D5
Corneille (Impasse Pierre) F3
Coteaux (Allée des) E4
Courbe (Rue, Impasse de la) B4
Croix des Liondards (Rue) D2
Croix Neuve (Place, Impasse de la) D3
Curie (Rue Irène et Marie) D5
Debussy (Rue, Allée Claude) C5
Delabre (Rue André) E3
Droits de l'Homme (Place des) G3
Europe (Avenue de l') E3
Flaubert (Impasse Gustave) B3
Forez (Rue du) F3
Frênes (Impasse des) B4
Galilée (Rue) D5
Gambetta (Rue) D2
Garde (Rue, Impasse de la) E3
Gauguin (Rue Paul) F2
Gergovie (Rue, Petite Allée de) D4
Germain (Impasse Sophie) E5
Gidonnes (Impasse des) D4
Gourniat (Chemin de) B5
Grand Champ (Rue du) D3
Grande Garde (Rue de la) E2
Guynemer (Rue) G3
Hessel (Rue Stéphane) D2
Hôtel-de-Ville (Rue de l') D3
Hugo (Rue Victor) D4
La Dillas (Allée de) E4
Lavaux (Rue de) A4
Lavoisier (Rue) F5
Leclerc (Avenue du Maréchal) D2
Lepetit (Rue, Impasse du Docteur) C2
Liondards (Rue des) D1
Listz (Impasse) C4
Livradois (Rue du) F3
Louverture (Esplanade Toussaint) G4
Lumière (Rue des Frères) E5
Maître (Impasse, Rue Bernard) C5
Maradeix (Rue Antoine) D4
Mas (Chemin du, Rue du) F4
Mas (Impasse du) G3
Masage (Impasse du, Rue du) F3
Matharet (Chemin du) A3
Matharet (Impasse du) A4
Matharet (Rue du) A4
Matussat (Rue de) A3
Mermoz (Rue, Impasse Jean) D4
Metz (Rue de) D3
Molière (Rue) F3
Monet (Rue Claude) F2
Monge (Rue Gaspard) E5
Montaigne (Rue) B3
Montant (Rue du) F3
Montaudoux (Impasse de) E3
Mont-Dore (Avenue du) B4
Montgolfier (Rue) D5
Mont Mouchet (Avenue du) G4
Montpoly (Rue de) C3
Montrognon (Rue de) D4
Moulin (Rue Jean) C4
Mouraude (Allée de la, Rue de la) F4
Mourette (Impasse de la, Rue de la) F4
Mozart (Impasse) C5
Nationale (Rue, Impasse) D3
Niepce (Rue Nicéphore) E5
Noël (Rue Robert) C2
Noëllet (Avenue Jean) G2
Nord (Rue du) D3
Notre-Dame de la Rivière (Place) D4
Noyers (Allée des, Rue des) G3
ORTF (Impasse de l') G2
Pabiot (Rue Alfred) G4
Paix (Rue de la) D3
Palissy (Rue Bernard) G5
Papin (Rue Denis) F5
Parc (Allée, Place du) F3
Parc (Avenue du) F3
Pasteur (Rue) D3
Pastreuil (Allée, Impasse) G4
Percières (Rue des) D2
Petit Ronat (Rue du) E4
Petite Morie (Chemin de la) B3
Phelut (Rue Ferdinand) C2
Piccard (Rue) D5
Plat (Impasse du) H3
Porte Réale (Rue) D3
Pourliat (Giratoire de) E4
Pourliat (Rue de) G5
Pourrat (Impasse, Rue Henri) C2
Prés Chassagne (Chemin des) B3
Près de Roche (Chemin des) G5
Prés-Hauts (Rue des) B5
Prouliat (Impasse de) G5
Puy-de-Dôme (Rue du) F3
Racine (Impasse Jean) F3
Renoir (Rue Auguste) F2
République (Place de la, Rue de la) D4
Résistance (Rue de la) E4
Riboulet (Allée du, Rue du) F4

Rivaux (Avenue des) F3
Roche (Rue de la) B5
Rocher de la Garde (Rue du) E3
Roches (Rue des) D4
Roland Garros (Rue) G3
Romagnat (Route de) F5
Ronzière (Chemin de la) C5
Ronzière (Rue de la) D5
Roses (Allée des) C2
Russi (Esplanade de) F4
Saint-Exupéry (Rue) G3
Saint-Guillaume (Rue, Impasse) C2
Shoelcher (Rue Victor) G4
St-Pierre (Place, Rue) D4
Saint-Verny (Rue) C4
Sou (Rue du) D4
Square (Rue du) D3
Stade (Avenue du) C4
Terrasses (Rue des) G2
Têtes (Rue des) E4
Thuyas (Allée des) C3
Toury (Rue Jean-Baptiste) C2
Trive (Chemin de) A4
Trois Villes (Rue des) G5
Truaud (Rue René) D2
Varenne (Rue, Impasse, Allée Alexandre) D2
Vercingétorix (Rue) D3
Verdi (Impasse) C5
Verdun (Place de) D3
Verger (Allée du) E4
Verne (Impasse, Rue Jules) D5
Veyre (Impasse de la) B3
Veyre (Rue de la) B3
Victoire (Rue de la) D3

BOURG MÉDIÉVAL

11 Novembre (Rue du) I1
Abbaye (Rue de l') J3
Alsace (Rue d') I1
Ancien Couvent (Place de l') J3
Arcade (Rue de l') I2
Armes (Place d') K2
Assas (Rue d') H2
Baudelaire (Rue) J4
Brut (Rue René) J1
Brennus (Passage) D3
Canal (Rue du) J3
Centre (Place du, Rue du) I2
Champ Madame (Rue de) I4
Chauffours (Esplanade des) J2
Chauffours (Rue des) I3
Collonges (Rue des) H3
Commerce (Rue du) I3
Desaix (Rue) H3
Escalier (Rue de l') J3
Foch (Place Maréchal) I3
Gergovie (Rue, Petite Allée de) K3
Gidonnes (Impasse des) J4
Hugo (Rue Victor) K3
Jaurès (Rue Jean) I3
Lafayette (Rue) J3
La Tour d'Auvergne (Rue de) J2
Liberté (Rue, Impasse de la) H3
Maradeix (Rue Antoine) K2
Metz (Rue de) I2
Midi (Rue du) I3
Montéhus (Place) J1
Montrognon (Rue de) I4
Nationale (Impasse) I2
Nationale (Place) H2
Nationale (Rue) J2
Nord (Rue du) K2
Notre-Dame de la Rivière (Place) I3
Pascal (Rue) J2
Pasteur (Impasse) J2
Pasteur (Rue) K2
Plat (Impasse du) H3
Porte Réale (Rue) I2
Poste (Petite Rue de la) J2
République (Place de la, Rue de la) I2
Roches (Impasse des) H3
Roches (Rue des) I3
Saint-Benoît (Place) I3
Saint-Pierre (Impasse) I2
Saint-Pierre (Place, Rue) I2
Saint-Verny (Rue) H3
Terrail (Rue du) I3
Têtes (Rue des) K3
Treille (Rue de la) J3
Vercingétorix (Rue) K2
Victoire (Rue de la) H2
Vignerons (Rue des) I2





PRÉSENTATION DES ÉLUS ET DES DÉLÉGATIONS

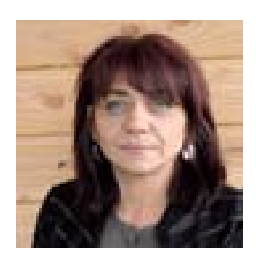
Majorité municipale «Ensemble pour l'avenir de Beaumont»



Alain DUMEIL
Maire



Jean-Paul CUZIN
1er Adjoint en charge du fonctionnement général des services et de la sécurité



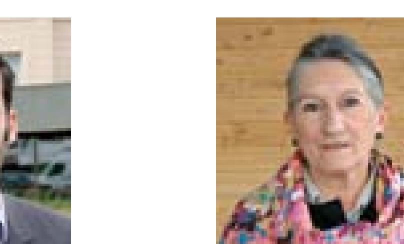
Aline FAYE
2ème Adjointe en charge de la vie sociale



Didier CARON
3ème Adjoint en charge de la vie économique, des festivités et des commémorations



Marie-Anne MEUNIER
4ème Adjointe en charge des affaires culturelles



Damien MARTIN
5ème Adjoint en charge du budget et des finances

Josiane BOHATIER
6ème Adjointe en charge du cadre de vie, de l'environnement et de la propreté

VOS ÉLUS



André JAMMOT
7ème Adjoint en charge des ressources humaines et contacts de proximité



Josette MIGNOT
8ème Adjointe en charge de la vie associative



Jean-Pierre COGNERAS
9ème Adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie et du patrimoine



Josiane MARION
Déléguée aux activités culturelles



Francis CHATELLIN
Délégué à la voirie et aux réseaux



Chantal SUSANNA
Déléguée à la petite enfance et à la solidarité générationnelle



Michel PREAU
Délégué aux sports et aux sites sportifs

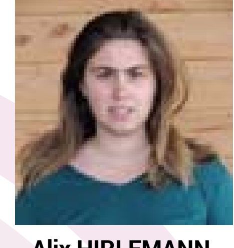


Stéphane ISNARD
Délégué à l'enseignement secondaire, aux nouvelles technologies et au développement durable

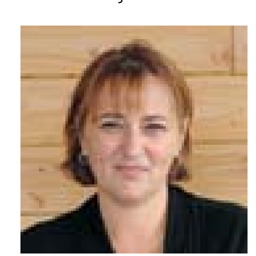


Nathalie BESSE
Déléguée à l'enseignement primaire et à l'enfance

Alexandre TRINIOL
Délégué
à la communication,
au jumelage
et à la jeunesse

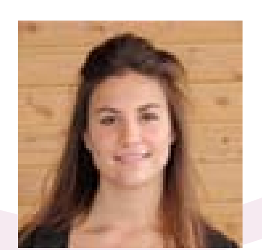

Alix HIRLEMANN
Conseillère municipale

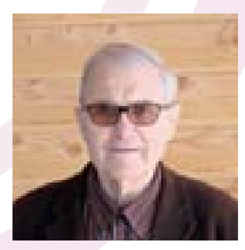

Allan RAUTER
Conseiller municipal


Géraldine COURNOL
Conseillère municipale


Agustina MONTJOTIN
Conseillère municipale


Muriel VERDELLET
Conseillère municipale


Delphine MENARD
Conseillère municipale


Jean-Marie GORY
Conseiller municipal


Francis GAUMY
Conseiller municipal

VOS ÉLUS

Conseillers municipaux de l’opposition

« Beaumont, ville du bien vivre et des solidarités »


François SAINT-ANDRÉ
Conseiller municipal


Nadine PIALOUX
Conseillère municipale

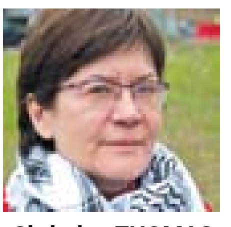

Hervé MANTELET
Conseiller municipal


Marie-Christine LEYMARIE
Conseillère municipale


Sébastien MOSTEFA
Conseiller municipal


Gaël DRILLON
Conseiller municipal

Conseillères municipales non inscrites à un groupe


Christine THOMAS
Conseillère municipale


Dominique MOLLE
Conseillère municipale

Coordonnées

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Secrétariat du Maire et des élus
20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 86 87
secretariat-maire@beaumont63.fr
Lundi, mardi, jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Mercredi : 8h00 à 12h00
Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Secrétariat DGS
20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 88 01
secretariat-dgs@beaumont63.fr

Service Communication
20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 15 33 42 - 04 73 15 33 43
service-communication@beaumont63.fr

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES TECHNOLOGIES

Accueil général de la Mairie / Service État Civil / Service des Archives, Accès aux documents administratifs / Affaires funéraires (Cimetière, concessions, informations)/ Service de la Nationalité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Certificats d'hébergement) / Service des Élections (informations, résultats, inscriptions)
20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 88 00
Fax : 04 73 28 88 09
affaires-civiles@beaumont63.fr
Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 et 17h00
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Samedi : 9h00 à 12h00

Police Municipale
rue de la Victoire - Enceinte de l'Ecole Jean Zay, 63110 Beaumont
04 73 28 86 86 - 06 88 13 24 08
police-municipale@beaumont63.fr
Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

Secrétariat de la Direction de l'Aménagement du Territoire
Services Techniques, espace public, bâtiments, Centre Technique Municipal (CTM), voirie
20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 88 08
Fax : 04 73 28 88 30
service.tech@beaumont63.fr
Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Urbanisme et Foncier
20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 88 31 - 04 73 28 88 37
urbanisme@beaumont63.fr
Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00
Les après-midi uniquement sur rendez-vous, du lundi au jeudi : 13h00 à 17h00
et le vendredi : 13h00 à 16h00

Centre Technique Municipal
rue du Mas, 63110 Beaumont
04 73 26 66 68

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA VIE SCOLAIRE

Accueil et secrétariat de la Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire
21 rue René Brut, 63110 Beaumont
04 73 15 15 91
directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr
Lundi à jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Relais Assistantes Maternelles
21 rue René Brut, 63110 Beaumont
04 73 15 15 92
ram@beaumont63.fr
Lundi : 8h45 à 11h45 et 13h00 à 14h00
Mardi : 14h00 à 16h00
Jeudi : 8h45 à 11h45 et 17h00 à 18h00
Merci de bien vouloir prendre rendez-vous par téléphone préalablement à toute visite.

Crèche familiale
21 rue René Brut, 63110 Beaumont
04 73 15 15 91
directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr

Multi-accueil de la Mourette
4, Place des Droits de l'Homme, 63110 Beaumont
04 73 39 98 54 ou 04 73 15 15 91
directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr
Horaires d'accueil des enfants :
Lundi au vendredi : 7h30 à18h30
Permanence d'accueil du public :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 15h30

Multi-accueil du Masage
Rue du Masage, 63110 Beaumont
04 73 27 29 59 ou 04 73 15 15 91
directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr
Horaires d'accueil des enfants :
Lundi, mardi, jeudi : 8h30 à 18h
Mercredi : 9h à 17h
Vendredi : 8h30 à 17h
Permanences d'accueil du public :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 15h30

Service de la Vie Scolaire
21, rue René Brut, 63110 Beaumont
04 73 15 15 91
directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr
Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Centre Communal d'Action Sociale
21, rue René Brut, 63110 Beaumont
04 73 15 15 93
Fax : 04 73 15 15 97
ccas@beaumont63.fr
Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi : 8h00 à 12h00
Permanence téléphonique
Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
En dehors de ces horaires, merci de laisser un message sur le répondeur.

DIRECTION CULTURE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Accueil Direction Culture Sports et Vie Associative
Service Associations / Service Culturel / Service des Sports
21 rue René Brut, 63110 Beaumont
04 73 15 15 90
dcsva@beaumont63.fr
Accueil physique et téléphonique :
Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

Service Jeunesse
rue de la Victoire, 63110 Beaumont
04 73 93 93 23 - 06 46 38 24 23
service-jeunesse@beaumont63.fr

Le Tremplin
4, Esplanade de Russi, 63110 Beaumont
04 73 88 18 88
tremplin@beaumont63.fr

DIRECTION DES RESSOURCES

Service Finances / TLPE
20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 88 36
compta@beaumont63.fr ou tlpe@beaumont63.fr

Service Marchés Publics-Assurances
20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 88 05
marie-francoise.collas@beaumont63.fr

Service des Ressources Humaines
20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 88 38
ressources-humaines@beaumont63.fr

État civil

QUELLES SONT LES DÉMARCHES D'ÉTAT CIVIL QUI S'EFFECTUENT EN MAIRIE ?

Reconnaissances, naissances, mariages, décès.
Délivrance, mise à jour et demande de duplicata des livrets de famille.
Autres démarches : légalisation de signature, certification de documents pour l'étranger, attestation de domicile, certificat de vie.



DEMANDE D'ACTE DE NAISSANCE

Vous pouvez faire une demande de copie d'acte de naissance en remplissant le formulaire accessible sur le site internet de la ville. L'acte demandé sera traité le jour-même et vous sera envoyé par courrier (merci de tenir compte des délais d'acheminement de la Poste). Vous pouvez également adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse. Vous devrez préciser la raison de votre demande, le nombre d'exemplaires souhaités et indiquer les noms et prénoms des parents, tels que présentés dans l'acte.

DEMANDE D'ACTE DE MARIAGE

Vous pouvez faire une demande de copie d'acte de mariage en remplissant le formulaire accessible sur le site internet de la ville. L'acte demandé sera traité le jour-même et vous sera envoyé par courrier (merci de tenir compte des délais d'acheminement de la Poste). Vous pouvez également adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse.

DEMANDE D'ACTE DE DÉCÈS

Vous pouvez faire une demande de copie d'acte de décès en remplissant le formulaire accessible sur le site internet de la ville. L'acte demandé sera traité le jour-même et vous sera envoyé par courrier (merci de tenir compte des délais d'acheminement de la Poste). Vous pouvez également adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse. Les copies d'acte de décès peuvent être délivrées à toute personne.

DEMANDE DE LIVRET DE FAMILLE

Pour la première demande de livret de famille (mariage, naissance du 1er enfant) puis en cas de divorce, perte, besoin de duplicata, il est nécessaire de renseigner le document téléchargeable sur le site de la ville ou disponible en mairie et de le transmettre au service Etat Civil.

DÉMARCHES POUR SE MARIER À BEAUMONT

Le dossier à remplir est téléchargeable sur le site internet de la ville ou à récupérer en mairie.
Il est impératif que les deux futur(e)s marié(e)s soient présent(e)s au dépôt du dossier.
Une option peut être mise sur la date du mariage mais elle ne sera validée qu'au moment du dépôt du dossier complet.

Carte d'identité passeport

Chaque situation étant différente, n'hésitez pas à prendre contact avec le service État Civil avant de vous rendre en mairie pour l'établissement de votre document.

DÉMARCHES ET PIÈCES À FOURNIR POUR UNE CARTE D'IDENTITÉ

Pour l'ensemble des pièces demandées, merci de fournir les originaux. Le dossier doit être complet lors du dépôt. La présence du demandeur est obligatoire au dépôt.
- 2 photos d'identité récentes et identiques,
- l'ancienne Carte Nationale d'Identité,
- l'original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, téléphone...),
- la copie intégrale de votre acte de naissance (moins de 3 mois),
- la déclaration de perte (peut être faite en Mairie si le renouvellement est immédiat) ou de vol (Gendarmerie et Commissariat),
- 25 € en timbres fiscaux (bureau de tabac), en cas de perte ou de vol.

Pour les mineurs, fournir en plus :
- Carte Nationale d'Identité du parent accompagnant,
- jugement de divorce ou de séparation (si c'est le cas),
- lettre d'accord du second parent + sa pièce d'identité (ou photocopie recto verso).

DÉMARCHES ET PIÈCES À FOURNIR POUR UN PASSEPORT

Merci de prendre contact avec le service État Civil de la mairie pour prendre rendez-vous.

Pour l'ensemble des pièces demandées, merci de fournir les originaux. Le dossier doit être complet lors du dépôt. La présence du demandeur est obligatoire au dépôt.
- 2 photos d'identité format passeport (photographe fortement conseillé) récentes (de moins de 6 mois) et identiques,
- Carte Nationale d'Identité,
- ancien passeport si renouvellement. (ce dernier sera obligatoirement restitué en Préfecture),
- déclaration de perte + permis de conduire (si aucune autre pièce),
- l'original de la copie intégrale d'acte de naissance à obtenir auprès de votre mairie de naissance (de moins de 3 mois est fortement recommandé),
- l'original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures EDF, téléphone...), hors facture téléchargée sur Internet,
- le dernier avis d'imposition (année en cours).

Pour les mineurs, fournir en plus :
- passeport ou la Carte Nationale d'Identité des 2 parents.

Timbres fiscaux : à acheter en bureau de tabac
Adultes 86 €
Enfants (15 - 17 ans) 42 €
Enfants (moins de 15 ans) 17 €

Cimetière concessions inhumations

Les conditions pour être inhumé au cimetière de Beaumont, conformément à la législation funéraire sont : être décédé(e) sur la commune, ou être domicilié(e) sur la commune, ou être ayant-droit d'une concession familiale.
Le cimetière de Beaumont est réservé à l'inhumation des personnes, les sépultures sont concédées pour une durée maximale de 50 ans.

TARIFS EN VIGUEUR :

Les concessions (2,20 m²)
15 ans : 205,00€
30 ans : 410,00€
50 ans : 725,00€

Columbarium - cases - cavurnes :
15 ans : 170,00€
30 ans : 340,00€
50 ans : 585,00€

Dépositoire municipal (prix à la journée) :
30 premiers jours : 0,00€
du 31ème jour au 60ème jour : 2,00€
du 61ème jour au 120ème jour : 4,00€

Vacation funéraire de la police :
la vacation : 20,00€

Recensement militaire

Démarche obligatoire depuis 1999 dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire, les jeunes doivent se présenter à la mairie du domicile avec le livret de famille et leur Carte Nationale d'Identite.

Une attestation leur sera alors délivrée, nécessaire pour les inscriptions à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée etc...).

Élections

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire de fournir un justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois et la copie d'une pièce d'identité en cours de validité. Les inscriptions sont reçues du 1er janvier au 31 décembre, mais elles sont valides dès le mois de mars de l'année suivante.

LE VOTE PAR PROCURATION

En cas d'absence vous pouvez choisir un autre électeur pour voter à votre place. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Mode d'emploi du vote par procuration :
L'établissement de votre procuration est gratuit.
Vous devez vous présenter devant l'une des autorités suivantes :
- le juge du tribunal d'instance de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail,
- un officier de police judiciaire habilité (commissariat de police ou gendarmerie).

Vous devrez alors fournir un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (obligation professionnelle, raison de santé, formation, vacances). Il est maintenant possible de gagner du temps en préparant le formulaire sur : **vosdroits.service-public.fr**
Remplissez le formulaire puis imprimez-le afin de le remettre à l'autorité auprès de laquelle vous effectuerez votre démarche.

Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera à votre bureau de vote, muni d'une pièce justifiant de son identité. Il votera alors en votre nom.
Les démarches pour établir votre procuration doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.



Enfance, jeunesse et vie scolaire

La commune de Beaumont propose plusieurs modes de garde pour les enfants : une crèche familiale, deux multi-accueils, un centre de loisirs sans hébergement.
Un relais assistantes maternelles et un lieu d'accueil parents enfants, MAPAJOU viennent compléter l'offre.
La plupart de ces structures composent le Pôle Petite Enfance faisant partie de la Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire.

LA PETITE ENFANCE

Les préinscriptions pour la crèche familiale et les multi-accueils sont reçues au plus tôt à partir du 6ème mois de grossesse auprès du secrétariat de la Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire.
Pour toute demande de préinscription à la crèche familiale ou dans un multi-accueil, il est nécessaire de contacter la Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire.
04 73 15 15 91

LA CRÈCHE FAMILIALE

La crèche familiale de Beaumont accueille votre enfant au domicile d'une assistante maternelle agréée employée par la mairie de Beaumont, encadrée par une équipe pluridisciplinaire.
Vous n'avez pas de relation financière et administrative avec l'assistante maternelle.
Visites à domicile effectuées par une puéricultrice – directrice en moyenne une fois par mois, activités variées proposées et encadrées par une éducatrice de jeunes enfants une fois par semaine et sorties tout au long de l'année sont programmées.
C'est un cadre familial, sécurisant et ouvert sur l'extérieur qui vous est proposé.

LES MULTI-ACCUEILS

La ville de Beaumont dispose de deux multi-accueils.

Multi-accueil du Masage
Rue du Masage, 63110 Beaumont
04 73 27 29 59
Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 18h
Mercredi de 9h à 17h
Vendredi de 8h 30 à 17h

Multi-accueil de la Mourette
4, Place des Droits de l'Homme, 63110 Beaumont
04 73 39 98 54
Lundi au vendredi de 7h30 à18h30

Ces structures sont prévues pour accueillir des enfants de 10 semaines à 4 ans.
Elles s'adressent aux parents qui ont besoin de quelques heures de garde, de façon occasionnelle, ou d'un contrat plus régulier.
Elles sont donc idéales pour les parents qui travaillent à temps partiel ou à temps plein.
Des temps de permanences sont assurés les lundis mardis jeudis et vendredis de 14h30 à15h30.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais assistantes maternelles (RAM) est destiné à la fois aux parents ou futurs parents à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant et aux assistantes maternelles afin qu'elles trouvent un soutien dans leur démarche professionnelle quotidienne. Ce service municipal entièrement gratuit est le fruit d'un partenariat étroit entre la Ville de Beaumont, la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme et la Protection Maternelle et Infantile.
Espace d'écoute et de rencontre ouvert à tous, facilitant les démarches administratives et l'accès à l'information, le RAM est avant tout un **lieu d'information, d'échanges et de partage des expériences autour de la petite enfance.**

MAPAJOU

Mapajou est un lieu d'accueil famille, parents et enfants de la naissance à six ans. Géré par l'association Aramis, bénéficiant de subventions de la commune et de la CAF, il est ouvert les vendredis après-midi de 15h à 17h à la Maison des Beaumontois.
L'accueil est gratuit, sans inscription et anonyme ; il permet de jouer ensemble et échanger.
Ce lieu est animé par une psychologue et une éducatrice de jeunes enfants.

L'ENFANCE

Toutes les démarches administratives (inscriptions à l'école et au périscolaire, demande de dérogation...) doivent être effectuées auprès du secrétariat de la Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire.
04 73 15 15 91

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

La commune de Beaumont dispose de deux groupes scolaires (et d'un collège). Les écoles maternelles accueillent à la rentrée scolaire les enfants de trois ans ou qui auront trois ans avant la fin de l'année civile.

Les horaires scolaires sont les suivants :
8h30 à 11h30 tous les matins du lundi au vendredi
13h30 à 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.

LE GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY

Il comprend :
- une école maternelle, située rue l'Alsace, dont la direction est assurée par Christian Verge ;
- une école élémentaire, située rue de la Victoire, disposant d'une classe d'intégration scolaire (CLIS) dont la direction est assurée par Francis Piclin.

LE GROUPE SCOLAIRE DU MASAGE

Situé rue du Champclos, il comprend :
- une école maternelle, dont la direction est assurée par François Belmont ;
- une école élémentaire, dont la direction est assurée par Marie-Ange Kottak.

PÉRIMÈTRE SCOLAIRE ET DEMANDE DE DÉROGATION

La commune de Beaumont est partagée virtuellement en deux zones nord-sud : la frontière symbolique étant l'avenue du Maréchal Leclerc, la rue de l'Hôtel de Ville, la rue Vercingétorix, la rue de Gergovie et la rue du Sou.

La partie de Beaumont située à l'est de cette ligne dépend du groupe scolaire du Masage tandis que la partie de Beaumont située à l'ouest de cette ligne dépend du groupe scolaire Jean-Zay.
Il est possible aux parents de présenter une dérogation d'accueil de leur enfant dans l'école ne dépendant pas de leur quartier. Elle sera étudiée par les services et élues compétents et n'est accordée que pour certains motifs.
Le Directeur d'école dispose d'un avis consultatif.
Nota Bene : Si la décision est prise pour l'enseignement maternel, elle n'est pas reconduite automatiquement pour l'enseignement élémentaire. Une nouvelle demande de dérogation est à établir avant l'entrée en élémentaire.



Enfance, jeunesse et vie scolaire *suite*

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration scolaire fonctionne dans les locaux municipaux situés dans l'enceinte des groupes scolaires du Masage et de Jean-Zay, qui disposent chacun d'un restaurant.

La confection et le service des repas sont assurés tous les jours de scolarité par le personnel municipal. Un premier service a lieu à 11h30, un second à 12h30.

Les menus sont mis à la disposition des parents en début de mois.

Le tarif de repas est appliqué après détermination du montant du quotient familial.

Ce quotient est établi à partir des revenus et de la composition de la famille. Il est une aide apportée par la commune aux familles.

Tarifs restauration des enfants Beaumontois pour l'année scolaire 2014/2015 : voir tableau ci-dessous.

Tarif pour un enfant non-beaumontois : 5,00 €

Ces tarifs sont susceptibles d'être réajustés pendant l'année scolaire.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'inscription (ou la réinscription) aux services périscolaires (garderie et restauration) est obligatoire pour chaque année scolaire.

Elle se fait par l'intermédiaire du dossier d'inscription qui est envoyé mi-juin aux familles.

Les familles doivent inscrire les enfants de manière précise en donnant les jours de présence des enfants.

Toutes les démarches administratives ont lieu à la Direction Enfance et Vie Scolaire à la Maison des Beaumontois.

Aucune réinscription ne peut se faire via le portail famille.

La restauration scolaire et l'accueil périscolaire sont des prestations non obligatoires et sont soumis à un règlement intérieur, téléchargeable sur le site internet de la ville.

A la fin de la classe, les parents ont la possibilité de venir chercher leurs enfants ou de les inscrire aux activités périscolaires qui débutent à 15h45.

INSCRIPTIONS AUX ATELIERS PÉRISCOLAIRES

Des permanences pour l'inscription sont tenues par des agents municipaux sur chaque école de 15h45 à 17h30 la semaine précédant les vacances scolaires.

Pour les temps périscolaires (garderie du matin, accueil du soir à partir de 15h45 et garderie du mercredi), un tarif mensuel après détermination du montant du quotient familial a été fixé pour l'année scolaire 2015/2016. C'est un tarif forfaitaire appliqué quelle que soit la durée d'utilisation quotidienne et hebdomadaire. Ce tarif est dégressif à partir du 2ème enfant inscrit sur les temps périscolaires des écoles maternelles et élémentaires de la commune.

Voir tableau page 25.

Pour les résidents hors commune, le tarif de la tranche 3 sera appliqué.

Un tarif de 2 € par jour de présence exceptionnelle sera appliqué pour les familles dont les enfants ne sont pas inscrits sur les temps périscolaires.

Tarifs restauration des enfants Beaumontois

Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8
Quotient Familial	≤ 290	290< QF≤ 400	400< QF≤ 600	600< QF≤ 850	850< QF≤ 1050	1050< QF≤ 1200	1200 <QF≤ 1350	QF > 1350
Prix payé par la famille	0,51€	1,28€	2,00€	2,77€	3,49€	4,00€	4,51€	4,92€



Tarifs ateliers périscolaires des enfants Beaumontois

Tranche	Q.F	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Tranche 1	QF ≤ 600	3,50 € par mois	5,25 € par mois	7 € par mois
Tranche 2	600 < QF ≤ 1200	6,50 € par mois	9,75 € par mois	13 € par mois
Tranche 3	> 1200	9,50 € par mois	14,25 € par mois	19 € par mois

LE PORTAIL FAMILLE

La mairie vous propose d'accomplir vos démarches via son Portail Famille 7j/7 et 24H/24.

L'accès à ce site ne sera possible que lorsque l'inscription aura été effectuée auprès du secrétariat de la Direction Enfance et Vie Scolaire. Un login et un mot de passe vous seront alors remis.

Sur ce portail, vous pouvez effectuer en ligne vos formalités :

- consulter et faire une demande de modification de vos informations personnelles,
- suivre et régler vos factures des services périscolaires ou du service petite enfance,
- modifier les journées de fréquentation de restauration scolaire et des services périscolaires de vos enfants.

Toute demande est examinée par le service concerné qui l'enregistre et la traite.

L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 4/11 ANS

La mairie de Beaumont a délégué la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Beaumont au service vacances-loisirs de la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme.

Il est ouvert tous les mercredis après-midi et vacances scolaires et s'adresse aux enfants âgés de 4 ans à 11 ans. L'inscription (ou la réinscription) aux activités proposées par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Beaumont est obligatoire pour chaque année scolaire.

L'accueil et les activités se déroulent dans les locaux de l'Ecole Jean Zay.

Les mercredis scolaires :

Deux formules possibles de fonctionnement pour les mercredis scolaires

1. À la ½ journée + repas : de 11h30 (prise en charge après la classe) à 17h30/18h30.
2. À la ½ journée sans repas : de 13h15/13h45 à 17h30/18h30.

A noter que seuls les enfants inscrits de 11h30 à 18h30 pourront bénéficier du repas de midi, géré par l'Accueil de Loisirs.

Pour les familles des enfants scolarisés à l'École du Masage, une navette en car « aller simple : Masage à Jean Zay » est organisée par la mairie pour les inscrits à la ½ journée + repas. Les animateurs prendront en charge les enfants dès la fin des cours à 11h30. Les familles devront récupérer leur(s) enfant(s) à l'école Jean Zay, le soir entre 17h30 et 18h30.

Vacances scolaires : automne, Noël, hiver, printemps et juillet.

La structure accueille les enfants à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

Accueil du matin sans repas :
7h30 – 9h00 / 11h45 – 12h00

Accueil du matin avec repas :
7h30 – 9h00 / 13h30 – 13h45

Accueil de l'après-midi avec repas :
11h45 – 12h00 / 17h30 – 18h30

Accueil de l'après-midi sans repas :
13h30 – 13h45 / 17h30 – 18h30

Le tarif est appliqué après détermination du montant du quotient familial.

Enfance, jeunesse et vie scolaire suite

Les mercredis scolaires

Quotient familial CAF	TARIF ALSH MERCREDI SCOLAIRE AVEC REPAS 11H30 À 18H30		TARIF ALSH MERCREDI SCOLAIRE SANS REPAS 13H30 À 18H30	
	Beaumontois	Non Beaumontois	Beaumontois	Non Beaumontois
QF de 0 à 290 €	5,80 €	6,00 €	1,80 €	2,82 €
QF de 291 à 400 €	6,10 €	6,50 €	2,10 €	3,95 €
QF de 401 à 600 €	6,73 €	9,53 €	2,73 €	5,53 €
QF de 601 à 850 €	7,55 €	11,74 €	3,55 €	7,74 €
QF de 851 à 1050 €	8,60 €	13,28 €	4,60 €	9,28 €
QF de 1051 à 1200 €	11,50 €	15,42 €	6,00 €	11,42 €
QF de 1201 à 1350 €	13,50 €	16,14 €	6,60 €	12,14 €
QF de plus de 1350 €	15,00 €	17,20 €	7,65 €	13,20 €

Vacances scolaires

Quotient familial CAF	COMMUNE DE BEAUMONT				HABITANTS DES AUTRES COMMUNES*			
	Journée (avec repas)	Journée (sans repas)	½ jour (sans repas)	Forfait (5 jours)	Journée (avec repas)	Journée (sans repas)	½ jour (sans repas)	Forfait (5 jours)
QF de 0 à 290 €	6,00 €	2,50 €	1,80 €	29,00 €	6,50 €	4,65 €	2,82 €	31,80 €
QF de 291 à 400 €	7,00 €	3,25 €	2,10 €	34,00 €	7,00 €	6,80 €	3,95 €	34,00 €
QF de 401 à 600 €	9,10 €	4,23 €	2,73 €	39,45 €	10,90 €	8,40 €	5,53 €	46,10 €
QF de 601 à 850 €	10,45 €	5,55 €	3,55 €	45,47 €	12,00 €	10,05 €	7,74 €	50,72 €
QF de 851 à 1050 €	12,70 €	7,15 €	4,60 €	53,08 €	13,50 €	11,05 €	9,28 €	56,08 €
QF de 1051 à 1200 €	15,25 €	9,28 €	6,00 €	61,57 €	16,00 €	12,15 €	11,42 €	68,58 €
QF de 1201 à 1350 €	16,80 €	12,06 €	6,60 €	71,42 €	18,80 €	13,36 €	12,14 €	81,86 €
QF de plus de 1350 €	18,45 €	15,68 €	7,65 €	82,84 €	20,80 €	17,37 €	13,20 €	90,80 €

L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 12/17 ANS

Le service Jeunesse s'associe à l'Accueil Loisirs de Beaumont pour proposer aux jeunes Beaumontois de 12 à 14 ans ou scolarisés dès la 6ème, des activités les mercredis après-midi de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires.

Les Jeunes sont accueillis au local Les Six Collines, Esplanade Toussaint Louverture à Beaumont.
Encadrés par des animateurs, ils échangent autour de projets et d'activités communes et participent aux activités proposées.

Modalités d'inscription pour les enfants et les jeunes :
Les permanences pour tous renseignements, inscriptions ou règlements ont lieu à l'École Jean Zay, rue de la Victoire à Beaumont (l'accès aux bureaux s'effectue par le portail principal de l'école élémentaire) :
- les mardis de 8h30 à 10h et de 15h30 à 17h30,
- les jeudis de 15h à 18h30.

Lors de l'inscription de votre enfant, il vous sera demandé de compléter la fiche de renseignements téléchargeable sur le site de la ville et de joindre les pièces suivantes :
- une photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé,
- une attestation d'assurance extrascolaire,
- n° d'allocataire CAF et Quotient Familial.



L'action sociale

L'AIDE SOCIALE

L'aide sociale légale constitue une obligation pour la collectivité publique et un droit pour l'individu. Elle recouvre l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi.
Le service administratif du CCAS aide à la constitution des dossiers d'aide sociale légale puis les transmet aux administrations compétentes (Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Caisse des Dépôts et Consignations...).
Sont concernées les personnes dont les ressources sont inférieures au plafond de l'aide sociale.
L'aide sociale légale consiste en la prise en charge partielle ou totale des frais d'hébergement en établissement (pour personnes âgées ou handicapées).
Le dossier de demande d'aide sociale légale est téléchargeable sur le site du Conseil Départemental.



DEMANDE D'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est gérée par la Direction de la Solidarité du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.
- Pour vos questions sur l'Allocation Personnalisée d'Autonomie contactez le service Aide Sociale Prestations au **04 73 42 24 60**
- Pour demander un dossier de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie contactez le **04 73 42 21 28**
- Pour déposer votre demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, envoyez le dossier à l'adresse suivante :

Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
Direction de la Solidarité
Service Aide sociale prestations
Hôtel du Département
24 rue Saint-Esprit
63033 CLERMONT-FERRAND

Le téléchargement du dossier de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, s'effectue sur le site du Conseil Départemental :
http://actionsociale.puydedome.com/

DOSSIER MDPH

Pour vous renseigner ou effectuer une demande d'allocation dans le cadre d'un handicap, vous pouvez vous rendre sur le site de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Puy-de-Dôme **http://www.mdph63.fr/**

Le CCAS de Beaumont propose une structure d'aide et de maintien à domicile, avec un agrément qualité délivré par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (service prestataire uniquement).

LES AIDES À DOMICILE

Les missions
- ménage (entretien habituel de la maison, à l'exclusion des gros travaux),
- courses,
- préparation des repas en cas de besoin et aide à la prise de repas,
- aide sommaire à la toilette,
- aide au lever et au coucher,
- compagnie, accompagnement (jeux de société, promenade et sortie des animaux de compagnie),
- petit jardinage,
- petite assistance administrative.

Public concerné
- les personnes de 60 ans et plus,
- les personnes handicapées,
- toute personne bénéficiant d'une prise en charge mutuelle suite à un accident.

Les tarifs
- tarification Conseil Départemental et titre payant : 20,10€/heure,
- tarification pour les caisses de retraite : 20,10€/heure de semaine et 23€/heure de week-end et jours fériés.

Les possibilités de financement
Dossier d'aide financière à constituer auprès des caisses de retraite ou du Conseil Départemental

Les avantages fiscaux
La participation des bénéficiaires est déductible à 50% de l'impôt sur le revenu (pour les personnes imposables).

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Destiné à toute personne de 60 ans et plus, afin de lui permettre de se rendre à des rendez-vous médicaux, de faire ses courses ou des visites (Maison de retraite, etc.…) sur le territoire de Beaumont et de l'agglomération clermontoise.

Jours d'utilisation
- Lundis, mercredis et jeudis après-midi (14h15 à 17h45)
- Mardis et vendredis matins (9h à 12h)

Les conditions
Sur inscription auprès du CCAS

Les tarifs
- Aller/Retour Beaumont : 3,00€
- Aller/Retour agglomération : 5,50€

LE PLAN CANICULE / GRAND FROID

Plan Canicule
Le CCAS rappelle qu'en prévision d'une éventuelle canicule, les personnes en situation de fragilité et/ou d'isolement peuvent se faire inscrire auprès de nos services du lundi au vendredi, pendant les horaires d'ouverture. La demande peut également émaner d'un tiers à condition que la personne concernée n'y soit pas opposée.
En cas de déclenchement d'alerte, les personnes inscrites sur le registre seront contactées régulièrement pour vérifier que celles-ci ne sont pas en difficulté.
La mise en place de ce dispositif de veille et d'alerte est effective tous les mois d'été, conformément à la loi du 30 juin 2004.

Plan Grand Froid
Le plan Grand Froid est un dispositif en faveur des personnes sans abri.
Ce dispositif est mis en place, chaque année de novembre à mars, et s'appuie sur un grand nombre d'opérateurs et de partenaires (accueil de jour, places en hébergement et maraudes).
N'hésitez pas à signaler au **115** toute personne qui vous paraît en difficulté.

LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Le portage a lieu du lundi au samedi (avec possibilité d'avoir le plateau – repas du dimanche), jours fériés inclus. Les livraisons sont effectuées avec deux véhicules réfrigérés adaptés et les aliments sont présentés dans des barquettes micro-ondables. Différents régimes sont possibles (sans sel, pauvre en sucre, sans lait, sans fromage…)

Les conditions
Ce service s'adresse aux personnes malades, handicapées et/ou âgées.
La livraison du repas est assurée entre 9h et 12h (du lundi au samedi, y compris jours fériés).

L'action sociale suite

Les tarifs
8,50€ le repas
1,20€ le potage

Les absences
Les absences doivent être notifiées une semaine à l'avance. En cas de maladie ou d'hospitalisation, il est impératif de prévenir le service au plus tard 48h à l'avance.

Le paiement
Il se fait mensuellement après réception de la facture établie par le CCAS.

Les avantages fiscaux
Le coût de la livraison ouvre droit aux avantages fiscaux (pour les personnes imposables).

LA TÉLÉASSISTANCE

Ce service, géré par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, en partenariat avec le CCAS, permet à la personne d'être reliée par un émetteur directement aux pompiers, tous les jours de l'année, 24 heures sur 24.
Il permet une intervention rapide des secours pour les personnes entrant dans ce dispositif.

Organisation
- Constitution du dossier et avis motivé du CCAS.
- Pose de l'appareillage par les pompiers.

Tarifs
En fonction des revenus, le barème est établi par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Pour plus d'informations et pour télécharger et imprimer directement la demande d'abonnement et le dossier d'abonnement, consulter le site du Conseil Départemental :
http://actionsociale.puydedome.com/

Conditions
Réservé aux personnes de plus de 65 ans, ou handicapées reconnues par la MDPH, ou en situation d'isolement permanent.

TARIFICATION SOLIDAIRE

Depuis le 1er juillet 2015, mise en place par le SMTC de la tarification solidaire, dans un souci de simplification des démarches et d'un accès plus large à des réductions tarifaires. Le droit à cette tarification s'appliquera ainsi sur une durée de 12 mois à l'ensemble des membres du foyer.

Pour en bénéficier, le quotient familial (QF) doit être inférieur ou égal à 630 €.

Les usagers ne connaissant pas leur QF peuvent le faire calculer en se présentant au CCAS munis de leur dernier avis d'imposition sur le revenu.



Pour le maintien du lien social, de nombreuses activités sont proposées. Renseignements au CCAS **04 73 15 15 93** ou aux 6 Collines **04 73 92 12 47**.

Urbanisme

Pour toutes informations ou renseignements concernant un projet de construction, de modification de votre habitation ou de division parcellaire, nous vous conseillons de prendre attache auprès du service urbanisme/foncier qui vous aidera dans vos démarches.

Coordonnées :
04 73 28 88 31 ou **04 73 28 88 37**
urbanisme@beaumont63.fr

Tous les Cerfas concernant l'urbanisme sont accessibles sur internet, il suffit de taper : Cerfa n°……*.., et vous l'obtiendrez directement.

CERTIFICAT D'URBANISME (CERFA N° 13410*02)

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable.
Le certificat ne peut que figer les règles d'urbanisme en vigueur au moment de sa demande. Par conséquent, il peut uniquement garantir que les règles d'urbanisme applicables au terrain, les limitations administratives au droit de propriété et taxes exigibles ne seront pas remises en cause.
La durée du certificat d'urbanisme (qu'il s'agisse d'un certificat d'urbanisme d'information ou d'un certificat d'urbanisme opérationnel) est de 18 mois.

Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme.

Certificat d'urbanisme d'information (a)
Il renseigne sur : les règles d'urbanisme applicables à votre terrain, les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...), la liste des taxes et participations d'urbanisme (taxe d'aménagement, projet urbain partenarial...).

Certificat d'urbanisme opérationnel (b)
En plus des informations données par le certificat d'information, il indique : si votre terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet, et l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus qui desservent ou desserviront votre terrain.
Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande (entre autre dans le cadre d'une acquisition) avant d'engager la réalisation de votre projet.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Champ d'application :
s/Maison individuelle (Cerfa n° 13406*03) :
Un permis de construire est nécessaire lorsque :
- les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m²
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².
Un permis est également exigé si les travaux :
- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

s/autres constructions (Cerfa n° 13409*03) :
Réalisation d'un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs…), travaux sur construction existante et si votre projet d'aménagement ou de construction comprend des démolitions.

Autres formalités
Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

Urbanisme suite

DÉCLARATION PRÉALABLE (CERFA N° 13703*03)

Champ d'application :
Tous travaux non soumis à permis de construire et tous travaux créant une surface de plancher ou d'emprise au sol supérieur à 5m².

- **S/maison individuelle :** extension (jusqu'à 40 m²), modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...),
- **P/construction annexe à l'habitation** (inférieur à 20 m²) : piscine, abri de jardin, garage...,
- **Edification :** clôture.

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à la mairie de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

PERMIS DE DÉMOLIR (CERFA N° 13405*03)

Un permis de démolir est exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée :
- relève d'une protection particulière (par exemple secteur protégé par un plan local d'urbanisme, secteur sauvegardé, bâtiment inscrit au titre des monuments historiques),
- ou est située dans une commune où le conseil municipal a décidé d'instaurer le permis de démolir. En effet, le permis de démolir n'est pas obligatoire dans toute la France.

TRAVAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (CERFA N° 13824*03)

Les travaux qui conduisent à la création, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public ne peuvent être exécutés qu'après autorisation délivrée par l'autorité administrative qui vérifie leur conformité aux règles prévues aux articles L. 111-7, L. 123-1 et L. 123-2.

Selon l'article R 123.2 du Code de la construction et de l'habitation :

«Constituent des établissements recevant du public, tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payante ou non. Sont considérées comme faisant partie du public, toutes les personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit en plus du personnel».

Les ERP sont classés en types (amphithéâtre, cinéma, hôtel, restaurant, maison de retraite ...) et en catégories qui définissent les exigences réglementaires applicables en fonction des risques.

Les différentes autorisations à solliciter :
- autorisation de travaux (AT) seule : travaux d'aménagements intérieurs sans changement de destination d'un Établissement Recevant du Public,
- déclaration préalable (DP) + AT : changement de destination et/ou travaux relevant d'une déclaration préalable au titre du code de l'Urbanisme + travaux d'aménagements intérieurs de l'ERP,
- permis de construire (PC) avec AT incluse dans la demande.

Composition du dossier
Le dossier est déposé en 3 exemplaires en mairie (formulaire et pièces jointes).
Imprimé de demande d'autorisation de travaux + selon les cas :
- 1. volet accessibilité : notice et plans détaillés,
- 2. volet sécurité incendie : notice et plans détaillés.

Travaux

LA GESTION DE L'EAU

La commune a signé un contrat de Délégation de Service Public avec l'entreprise Véolia afin de lui confier la distribution d'eau potable à Beaumont.
Pour tout ce qui concerne le télérelevé, votre consommation et facturation d'eau potable, d'éventuels questions ou dysfonctionnements (fuites d'eau...), vous pouvez contacter l'entreprise Véolia Eau sur www.service-client.veoliaeau.fr ou au **09 69 32 34 58**.

Mise en place du télérelevé
Un service gratuit est proposé aux habitants pour faciliter la gestion de leur consommation d'eau potable.
Il s'agit du télérelevé, un dispositif qui permet la lecture à distance des index du compteur d'eau potable, via un site internet. Ce système apporte un nouveau confort au consommateur : plus besoin d'être présent lors des relevés, une facturation semestrielle qui correspond réellement aux volumes consommés (suppression des estimations entre deux factures), ainsi qu'un suivi de la consommation d'eau.

Le client peut alors suivre l'évolution et l'historique de sa consommation en se connectant sur le site Internet dédié de Véolia Eau Service Client. Il a également la possibilité d'être alerté par mms, par courriel ou par courrier en cas d'anomalies.

L'ASSAINISSEMENT

Pour toutes les habitations non reliées au tout-à-l'égout ou pour toute nouvelle construction, le raccord au réseau d'assainissement est obligatoire.
Cela concerne le raccordement pour les eaux usées mais également le raccordement pour les eaux de pluie.

Le formulaire téléchargeable sur le site de la ville **www.beaumont63.fr** est à remplir et à transmettre à la Mairie de Beaumont, Direction de l'Aménagement du Territoire (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, 16h le vendredi).
N'oubliez pas d'indiquer un numéro de téléphone afin que le service assainissement de la mairie puisse vous contacter afin de convenir d'un RDV pour visite sur site.
Après cette visite, un délai de 3 semaines minimum est nécessaire avant l'exécution des travaux.

Travaux suite

EN CAS DE TRAVAUX (POSE D'ÉCHAFAUDAGE...)

Pour toute installation d'échafaudage, benne, stationnement de camion, engin de chantier, nacelle... dès lors que cette installation empiète sur le domaine public, l'entreprise chargée des travaux doit renseigner une Demande d'occupation du domaine public, qui donnera lieu à une redevance. Les quatre premières semaines sont gratuites et à partir de la cinquième semaine, le montant facturé est de 2 € par mètre linéaire et par semaine.
Un arrêté temporaire d'occupation du domaine public est rédigé par la Direction de l'Aménagement du Territoire, après accord du service Urbanisme s'il s'agit de travaux extérieurs soumis à déclaration préalable (ravalement de façade, réfection de toiture, changement de fenêtres...).
Cette demande téléchargeable sur le site de la ville **www.beaumont63.fr** est donc à renseigner au plus tôt, dès que la date des travaux est connue, et à transmettre à la Direction de l'Aménagement du Territoire.

ENLÈVEMENT DES TAGS

Tags et graffitis :
convention entre la mairie et les particuliers
Les particuliers victimes d'incivilités et de dégradations de bâtiments par des graffitis peuvent, après avoir déposé plainte auprès des services de la Police Nationale faire une déclaration en Mairie auprès de la Direction de l'Aménagement du Territoire (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, 16h le vendredi).

Bon à savoir
Les interventions ne sont assurées que sur les façades visibles de la voie publique et sur une hauteur limitée à 2,50 m.

Comment faire ?
Il suffit de télécharger le formulaire de déclaration en ligne et de le transmettre par courrier, accompagné de l'attestation de dépôt de plainte à la Direction de l'Aménagement du Territoire de la mairie de Beaumont, qui étudiera la demande et présentera un plan d'intervention.

Pour déposer plainte :

Commissariat de Police
106 avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand

Commissariat de Police
Place Sully
63400 Chamalières

DÉNEIGEMENT

L'hiver, dès les premières chutes de neige, un dispositif est mis en place avec une organisation au sein des services municipaux visant à garantir à un maximum de Beaumontois la possibilité de se déplacer.

Comme il est impossible d'intervenir sur l'ensemble du réseau routier en même temps et de la même manière, les interventions sont hiérarchisées en fonction du trafic et de l'importance de la voie. Parmi les équipes du Centre Technique Municipal, un agent patrouilleur est chargé de coordonner les actions. Les rues menant aux établissements de soins (CHU, clinique de la Châtaigneraie) et les voies empruntées par les transports en commun sont jugées prioritaires. En revanche, certaines impasses hébergeant peu d'habitants ne seront pas traitées aussi rapidement que des rues fort fréquentées et très dangereuses en cas d'enneigement.

Il est important que les riverains se mobilisent également en assurant le déneigement et l'entretien du trottoir situé au droit de leur façade, ce, sur toute la longueur des propriétés ou des commerces les concernant et sur une largeur minimale de 2 m, en favorisant l'écoulement des eaux provenant de la fonte dans le caniveau. La commune met à disposition des habitants 72 bacs de pouzzolane répartis sur tout le territoire.
Dans tous les cas, face aux gênes créées par la neige, il est demandé à chacun de faire preuve de prudence et de patience, les équipes font leur possible afin d'intervenir rapidement.

Police municipale

Pour toutes les démarches suivantes, la Police Municipale est le service référent.
Contact : **04 73 28 86 86 – 06 88 13 24 08**
ou **police-municipale@beaumont63.fr**

DÉMENAGEMENT / EMMÉNAGEMENT

Si vous souhaitez déménager ou emménager à Beaumont, par vos propres moyens ou en faisant appel à une société de déménageurs, vous allez stationner des véhicules sur la voie publique.
Il est donc impératif d'en obtenir l'autorisation auprès de la mairie.
Pour cela, au minimum 10 jours avant la date prévue (délai de rigueur impératif) adressez un courrier à l'attention de Monsieur le Maire, précisant le lieu, dates, heures et véhicules utilisés.
La Police Municipale prendra en compte votre demande et établira un arrêté d'autorisation de stationnement qu'elle vous transmettra avec toutes les informations utiles au bon déroulement de votre déménagement ou emménagement.

DÉCLARATION DES CHIENS DANGEREUX

Tous les chiens considérés dangereux, selon la loi de janvier 1999 (chiens de 1ère et 2ème catégories) sont soumis à une déclaration obligatoire en mairie.
Les propriétaires de ces chiens doivent donc prendre contact avec la Police Municipale afin de constituer un dossier qui permettra la délivrance d'un permis de détention obligatoire.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Durant l'été, le service de la police municipale peut, à la demande des Beaumontois qui s'absentent un ou plusieurs jours de leur domicile, surveiller leur habitation ou commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes.
Il suffit , avant le départ, de s'inscrire auprès du poste de police municipale situé à l'école Jean Zay, rue de la Victoire. Il est possible de prendre rendez-vous au **04 73 28 86 86** (formulaires à renseigner).

OBJETS TROUVÉS

Les objets trouvés doivent être apportés au poste de Police municipale situé rue de la Victoire, dans l'enceinte de l'école Jean Zay. Ils sont enregistrés et conservés pendant un an et un jour avant d'être détruits.

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune et leurs déjections doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal. Des sacs sont remis gratuitement en Mairie, ainsi que chez les deux partenaires : la clinique vétérinaire située avenue du Maréchal Leclerc et le salon de toilettage de la place du Parc. Ils sont également disponibles dans les lieux aménagés sur la commune, à savoir à l'angle de la rue du Commerce et de la rue de l'Arcade, dans les espaces de liberté canins au bassin d'orages du Pourliat (côté voie express) et dans le Parc de Boisbeaumont (au nord du parc). Il existe aussi des sanicanins au square place de Verdun, aux Chabades et place d'Armes (derrière le container enterré).

ÉLAGAGE ET TAILLE DES HAIES

Les haies et les arbres ne doivent pas empiéter sur la voie publique ou les trottoirs (code de la voirie routière, article L 116-2 et R 116-2). Ils peuvent être la cause d'incidents voire d'accidents sur la voie publique dont les propriétaires pourraient en être tenus pour responsables.
Chaque particulier doit donc tailler les végétaux débordant au-delà de sa limite de propriété (mur, clôture...). La hauteur autorisée par le code civil (article 671), est de 2 mètres pour les haies plantées à 50 cm de la voie publique, avec un retrait de 2 mètres pour les haies d'une hauteur supérieure à 2 mètres.

BRULAGE DES VÉGÉTAUX

Tout feu de végétaux est interdit du 1er juillet au 30 septembre.
Le brulage de plein air des végétaux est soumis à conditions déterminées par l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012. Pour toute question, contactez la police municipale au **06 88 13 24 08**.

En cas d'urgence : Contactez le 18

Animation de la cité

CULTURE
La Direction de la Culture, Sports et Vie Associative assure l'organisation de toutes les manifestations et évènements festifs qui se déroulent à Beaumont.
Pour la réservation de places de spectacles, il faut s'adresser à l'accueil de la Maison des Beaumontois ou appeler le **04 73 15 15 90**.
La programmation de musiques actuelles au Tremplin est assurée par l'équipe présente dans la structure.
Les réservations pour les concerts se font à l'accueil de la Maison des Beaumontois ou au
04 73 15 15 90.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE
Toutes les informations concernant les activités associatives et sportives sont disponibles à l'accueil de la Maison des Beaumontois, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

LOCATION DE LA SALLE GALIPOTE
La salle Galipote est disponible à la location pour les particuliers les week-ends, jusqu'à 23h.
La réservation peut être effectuée à l'accueil de la Maison des Beaumontois, une fiche est à renseigner.
Tarif location : 164 €

LOCATION DES STUDIOS DE RÉPÉTITION DU TREMPLIN
Au Tremplin, 2 studios de répétition de 20 et 33 m² dotés d'une acoustique et d'un backline professionnel sont à disposition des groupes qui ont un projet de développement.
La location de ces espaces de travail est ouverte à tout groupe sans distinction de style et de niveau, dans le cadre d'un projet d'accompagnement élaboré conjointement entre les musiciens et le directeur du Tremplin.
Les studios sont accessibles 7 jours sur 7 de 9h00 à 22h30 par tranches de 3 heures.
Tarif location : 4 €/heure
Pour toute demande d'utilisation de locaux de répétitions, contactez Frédéric Roz par téléphone ou mail : **frederic.roz@beaumont63.fr** ou
04 73 88 18 86



Autres démarches

TAXE LOCALE PUBLICITÉ EXTÉRIEURE
Pour les professionnels, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E.) est en vigueur sur la commune de Beaumont. Elle concerne tous les supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique.
Toutes les informations sont disponibles sur le site internet **www.beaumont63.fr**

MARCHÉS PUBLICS
Marchés inférieurs à 90 000 € HT
La Ville de Beaumont met en ligne ses Avis d'Appel Public à la Concurrence pour les marchés inférieurs à 90 000 € HT sur le site internet
www.beaumont63.fr

Marchés supérieurs à 90 000 € HT
Pour consulter les marchés supérieurs à 90 000 € HT, merci de vous connecter sur
http://www.centreofficielles.com/

LES OFFRES D'EMPLOIS
Les offres d'emplois sont visibles sur le site de la ville **www.beaumont63.fr**
Pour toute candidature spontanée, merci de transmettre votre CV accompagné d'une lettre de motivation précisant votre demande au **Service des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 20 rue de l'Hôtel de Ville, BP 122, 63110 BEAUMONT**
ou à **ressources-humaines@beaumont63.fr**

LES EMPLOIS STATUTAIRES
Employeur public local de la Fonction Publique Territoriale, la Ville de Beaumont et ses 185 agents répondent aux besoins généraux des Beaumontoises et Beaumontois : propreté urbaine, cadre de vie, petite enfance, action sanitaire et sociale, état civil, écoles maternelles et primaires, restauration scolaire, police municipale, état civil, urbanisme, culture, sports... Autant de compétences qui font des agents municipaux les principaux interlocuteurs des administrés.
La Ville de Beaumont recrute sur concours, principe qui permet de garantir l'égalité d'accès à l'emploi public, mais peut faire appel à des contractuels (accroissement temporaire ou saisonnier d'activité).

LES EMPLOIS SAISONNIERS
Chaque année, la Ville de Beaumont propose un certain nombre d'emplois saisonniers.
Gardiennage, entretien des espaces communaux, manutention lors de diverses manifestations, accueil physique et téléphonique, classement, archivage administratif… cette liste bien entendu non exhaustive démontre, si besoin est, la diversité des missions qui peuvent être proposées et qui, bien souvent, sont l'occasion pour de jeunes adultes (il est en effet nécessaire d'être majeur pour pouvoir postuler), d'acquérir une véritable première expérience professionnelle.
Ces emplois sont proposés durant les mois de juin, juillet et août, en fonction des besoins des différents services municipaux.
Si vous êtes intéressés, merci d'adresser votre candidature avant la fin du mois d'avril de chaque année (lettre de motivation + C.V.), en indiquant vos périodes de disponibilité, au **Service des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 20 rue de l'Hôtel de Ville, BP 122, 63110 BEAUMONT**
ou à **ressources-humaines@beaumont63.fr**

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AVEC UN ÉLU DE LA MAJORITÉ
Pour rencontrer le maire ou un élu de la majorité, vous pouvez contacter le secrétariat du maire et des élus :
- **secretariat-maire@beaumont63.fr**
- **04 73 28 86 87**
- par le biais du formulaire accessible sur le site Internet

Horaire d'ouverture du secrétariat :
Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Mercredi de 8h00 à 12h00
Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi de 8h 00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Les déchets

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets relève des compétences de **Clermont Communauté.**
Contact : **04 63 669 669**
environnement@agglo-clermont.fr

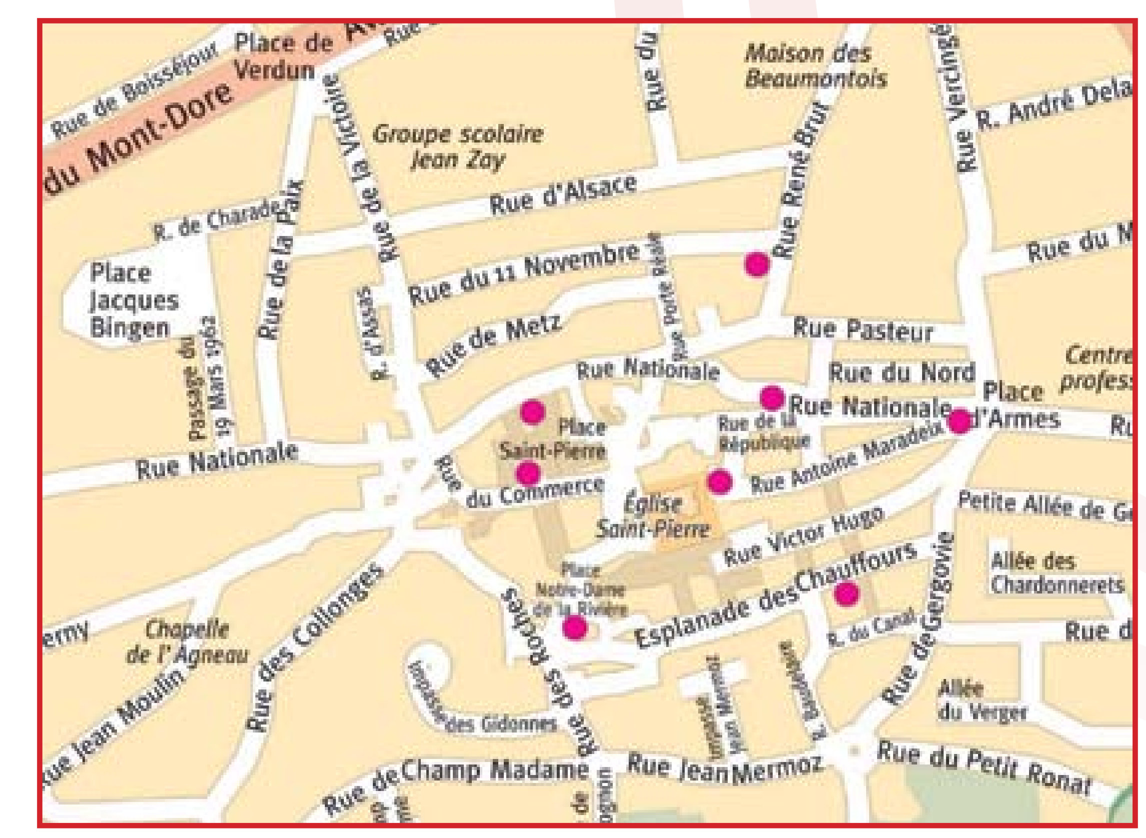
Les modalités de collecte sont différentes entre le centre historique et le reste du territoire communal.

Le centre historique

Les **déchets ménagers** (déchets non recyclés) sont collectés les mardis et les vendredis, les **déchets recyclables** sont collectés les mercredis entre 13h00 et 18h30.

2 cas de figure :
- en porte à porte (rues où le camion de collecte peut circuler), les habitants doivent sortir leurs sacs ou leurs bacs devant leurs habitations **le jour de collecte.**

Seuls les habitants ayant la possibilité de stocker leurs bacs à l'intérieur de leur habitation sont dotés de bacs, sinon, ils doivent utiliser des sacs que Clermont Communauté distribue à la demande
- dans les rues où la collecte en porte à porte est rendue impossible par l'étroitesse des voies, les habitants auront recours aux points de regroupement répartis dans le centre historique (voir carte).



 *points de regroupement Centre Historique*

Le reste de la commune

Les **déchets ménagers** (déchets non recyclés) sont collectés les mardis et les vendredis et les **déchets recyclables** sont collectés les mercredis entre 5h00 et 21h45.

Tous les habitants disposent de bacs (1 bac noir pour les déchets ménagers, 1 bac à couvercle jaune pour les déchets recyclables)
Selon les cas, un bac à couvercle vert pour les bio-déchets (FFOM) peut également être attribué. La collecte des **bio-déchets** a lieu les vendredis et remplace la collecte des déchets ménagers
Les habitants doivent sortir leur bac devant leur habitation **le jour de collecte** et le rentrer après le ramassage.

Pour toute demande, à savoir :
- obtention de bacs
- remplacement d'un bac détérioré ou volé
- horaires de passages
- problèmes liés à la collecte…

S'adresser à **Clermont Communauté,**
service « Direction de la gestion des déchets »
64-66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231
63007 Clermont-Ferrand cedex
04 63 669 669
environnement@agglo-clermont.fr

Photo : Jodie Way / Clermont Communauté

AUTRES DÉCHETS

- Tri du verre : des containers sont répartis sur l'ensemble de la commune
- Récupération des textiles : des containers Emmaüs sont répartis sur l'ensemble de la commune

LA DÉCHETTERIE

Le Pass déchetterie est obligatoire pour accéder aux 7 déchetteries de Clermont Communauté. La plus proche se trouve à l'entrée de Romagnat, au rond-point Fernand-Forest.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00, et le samedi et dimanche de 9h00 à 19h00. Fermée les jours fériés.

Vous pouvez y déposer : gravats, déchets verts, encombrants, bois, piles et batteries, huiles, déchets toxiques, déchets d'équipements électriques et électroniques…

Vous souhaitez vous débarrasser de vieux meubles ou d'objets encombrants ?
Pensez aux associations qui récupèrent gratuitement vos mobiliers et électroménagers pour les recycler. Sinon, transportez-les en déchetterie et si vous ne pouvez vous déplacer, faîtes appel au service de collecte à domicile, payant et dans la limite de 5m³, proposé par Clermont Communauté.

Modalités et fonctionnement de la déchetterie sur le site www.clermontcommunaute.fr

Médiathèque RENÉ GUY CADOU

Située à la Maison des Beaumontois, au 21, rue René Brut, la médiathèque communautaire René-Guy Cadou fait partie du réseau lecture de l'agglomération. Ce réseau propose au public des lieux d'accueil, de documentation, d'animation et d'action culturelle ouverts à tous, l'entrée est libre.

Pour faciliter l'accès de tous les publics à la médiathèque et aux ressources qu'elle propose, de nouveaux horaires d'ouverture sont mis en place à partir du 1er septembre : l'ouverture est avancée les après-midi à 14h, et la médiathèque sera désormais ouverte les samedis après-midi.

Horaires :
Mardi : 14h00-19h00
Mercredi : 10h00-12h00 14h00-19h00
Jeudi : 14h00-19h00
Vendredi : 14h00-19h00
Samedi : 10h00-12h00 14h00-19h00

De plus, depuis le début de l'année, la médiathèque dispose d'une boite de retour de documents située près de l'entrée de la Maison des Beaumontois. Celle-ci vous permet de déposer vos documents quand la Médiathèque est fermée.

Infos pratiques et tarifs consultables sur le site de Clermont Communauté
www.clermontcommunaute.fr



Photo : Ludovic Combe / Clermont Communauté

Équipements dédiés à la culture, aux associations et aux sports

LA MAISON DES BEAUMONTOIS

La « Maison des Beaumontois » offre bibliothèque multimédia, espace expositions, école de musique et petite salle de spectacles et conférences (salle Anna Marly) ainsi qu'une salle d'arts plastiques et un studio de danse.
S'agissant des services municipaux, elle héberge la Direction Culture, Sports et Vie Associative, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire.

LE TREMPLIN

Le Tremplin, inauguré en février 2011, est un équipement communautaire de proximité géré par la ville de Beaumont.
Comme son nom l'indique, le Tremplin est pensé comme un outil de développement pour les artistes émergents dans le domaine des musiques actuelles amplifiées.
Des spectacles pluridisciplinaires sont également accueillis dans cette salle dans le cadre de la programmation culturelle de la ville.

L'ESPACE DAUPEYROUX

Cet équipement accueille au rez-de-chaussée une salle de sports destinée aux enfants scolarisés à Beaumont, ou dans le cadre de leurs activités de loisirs.
Des associations sportives bénéficient également de cet équipement

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Cet équipement est principalement dédié aux activités et aux rencontres des membres des associations d'Anciens Combattants.

LA SALLE DES FÊTES

Située dans l'enceinte du Parc Bopfingen, à l'arrière de l'Hôtel de Ville, cette salle polyvalente accueille toute l'année de nombreuses manifestations et activités

LE CENTRE ASSOCIATIF BEAUMONTOIS (CAB)

Historiquement mairie et école communale, cet édifice héberge aujourd'hui de nombreuses activités associatives. La salle Galipote, située au rez-de-chaussée accueille des réunions, des manifestations et peut être louée pour les particuliers les week-ends.

L'ESPACE LIMAGNE

Situé dans le quartier de Boisbeaumont, cet espace abrite les activités de plusieurs associations.

LE COMPLEXE SPORTIF DE LA MOURETTE

Il est doté d'équipements divers permettant aux associations locales et aux élèves du collège Molière la pratique de nombreux sports. Cet équipement accueille 2 gymnases, des dojos et des terrains de rugby éclairés.

LE COMPLEXE SPORTIF DE L'ARTIÈRE

Cet ensemble sportif est composé de trois courts de tennis extérieurs éclairés et un court intérieur, d'un gymnase et de 3 terrains de foot (un synthétique, un engazonné et un stabilisé), une salle de musculation et une salle de tir à l'arc.

le répertoire des associations

Vous trouverez la liste de toutes les associations (ayant souhaité y figurer), classées par centres d'intérêt, avec leurs informations pratiques (public concerné, horaires, cotisation, coordonnées…).

ACTIVITÉS MULTICULTURELLES

LES AMIS DE BEAUMONT

Activité : Découverte du patrimoine Beaumontois, connaissance de Beaumont, visites de sites, monuments et industries toute l'année.
Public : adultes
Responsables :
André Jammot **06 10 07 58 09**
Nicole Fournial **04 73 93 64 85**
Courriel :
amis.debeaumont@laposte.net

LES CAF'TEUSES

Activité : échanges conviviaux sur un mode culturel et gustatif (découvrir, sentir, goûter, s'amuser…)
Public : tout public
Jours et horaires : soirées organisées régulièrement (programme à se procurer)
Tarif : cotisation annuelle 12 €
Responsable : Louisette Veneau
Courriel : **cafteuses@gmail.com**
Site Internet :
www.lescafteuses.com

AIDE AUX DEVOIRS

AGORA BEAUMONT "COUP D'POUCE"

Activité : Aide aux devoirs
Public : élèves du primaire et du collège (prioritairement 6e et 5e)
Lieu d'activité : Centre Associatif Beaumontois (CAB)
Jours et horaires : lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h à 11h30
Tarif : cotisation annuelle 17 €
Responsables : J. Gisclon
04 73 26 61 10 ou **04 73 91 28 28** ou D. Billod **04 73 28 40 38**

ALLEMAND

COMITÉ DE JUMELAGE DE BEAUMONT : BOPFINGEN (ALLEMAGNE) ET RUSSI (ITALIE)

Activité : Cours d'allemand deux niveaux débutants ou faux débutants et conversation
Public : tout public
Lieu d'activité : Place de la République
Jours et horaires : 1h30 par semaine du 1er octobre au 30 juin
Tarif : 120 € pour l'année scolaire + 12 € d'adhésion au comité de jumelage
Responsable : Noëlle Mathieu
06 79 03 41 71
Courriel :
noelle.mathieu2@yahoo.fr
Site Internet :
jumelage.beaumont63.free.fr

ANCIENS COMBATTANTS

AMICALE DES ANCIENS DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Activité : Solidarité et entraide
Public : anciens légionnaires, familles et amis
Lieu d'activité : Maison des associations
Jours et horaires : le 2e dimanche du mois de 9h à 12h
Responsable : M. Roux

AMICALE DES ANCIENS D'OUTRE-MER ET DES TROUPES DE MARINE EN AUVERGNE

Activité : Garder la mémoire et les souvenirs de celles et ceux qui ont servi Outre-mer ; pratiquer l'entraide, l'hospitalité et la solidarité ; sauvegarder et développer l'amitié avec les populations de l'ex Outremer ; adhérer à la Fédération nationale
Public : anciens combattants, familles et amis
Lieu d'activité : Maison des associations
Jours et horaires : le 1er lundi du mois de 9h à 12h30
Responsable : Georges Galliot
Courriel :
galliot.georges@wanadoo.fr

AMIS DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION (AFMD 63)

Activité : Pérennisation de la mémoire de la Résistance et de la Déportation
Public : tout public
Lieu d'activité : conférence, exposition ou colloque dans les établissements scolaires, débat, visite guidée d'un camp de concentration avec des élèves de 3e, présence aux diverses cérémonies.
Responsable : Christian Tessier
06 25 06 14 88
Courriel : **tessier8@aol.com**
Site Internet : **www.afmd.asso.fr**

ASSOCIATION DES COMBATTANTS DE L'UNION FRANÇAISE SECTION DU PUY DE DÔME (ACUF 63)

Activité : Défense de la mémoire des combattants morts pour la France sur les Territoires de l'Union Française et les théâtres d'opérations extérieures.
Solidarité et entraide vis-à-vis des combattants de l'Union Française et de leurs veuves. Soutien des militaires français engagés dans des opérations extérieures
Public : combattants d'Indochine, de Corée, de Madagascar, d'Afrique Française du Nord (dont anciens Harkis), des théâtres d'opérations extérieures, veuves d'anciens combattants, familles et amis
Lieu d'activité : Maison des associations (rez-de-chaussée)
Jours et horaires : le 3e jeudi du mois de 9h30 à 12h
Tarif : cotisation annuelle 25 € - veuves d'anciens combattants 12 €
Responsable : Paul Sainlanne
04 73 14 29 23

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES DÉPORTÉS, INTERNES, RÉSISTANTS ET PATRIOTES BANLIEUE SUD - (ADIRP)

Activité : Devoir de mémoire – présence aux commémorations
Public : tout public
Jours et horaires : présence aux manifestations commémoratives
Responsable : Roger Montagner
04 73 84 72 16 ou **06 86 88 27 16**
Courriel :
montagner.roger@wanadoo.fr

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE (ANACR)

Activité : Informations aux adhérents ; participation aux cérémonies commémoratives
Public : anciens combattants
Lieu d'activité : Maison des associations
Jours et horaires : le 2e samedi du mois de 9h à 12h
Tarif : cotisation annuelle
Responsable : Antoine Bresson
04 73 37 72 01

ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS (ARAC)

Activité : Réunions et informations des anciens combattants
Public : anciens combattants
Lieu d'activité : Maison des associations
Jours et horaires : le 2e samedi du mois de 9h à 12h
Responsable : Georges Duboisset
04 73 27 53 21

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ALGÉRIE TUNISIE ET MAROC (FNACA)

Activité : Assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux des anciens combattants d'AFN et de leurs veuves.
Renforcer les liens de camaraderie et de solidarité. Oeuvrer en faveur de la paix, notamment par la commémoration annuelle du 19 mars, date du cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la Guerre d'Algérie.
Public : Anciens Combattants d'AFN et veuves d'Anciens Combattants d'AFN
Lieu d'activité : Maison des associations, route de Romagnat
Jours et horaires : Toute l'année, permanence le mercredi de 15h à 19h. Réunion mensuelle tous les 1er vendredis du mois à 17h
Tarif : cotisation annuelle 20 € - veuves : 11 €
Responsable :
Président : René Gravière
04 73 39 43 02 ou **06 70 53 00 46**

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Public : anciens combattants
Responsable : David Quevilly
06 09 56 21 59
Courriel :
souvenirfrancais.ab@orange.fr

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)

Activité : réunions et permanences
Public : adhérents et sympathisants
Lieu d'activité : Maison des associations
Jours et horaires : tous les jeudis de 14h à 18h sauf juillet et août
Tarif : 20 €
Responsable : Michel Girard

ARTS PLASTIQUES DESSIN PEINTURE GRAVURE

ATELIER "FORMES ET COULEURS"

Activité : Atelier d'art plastique : dessin, peinture, volume. Atelier laboratoire. Cycles de gravure et de modèle vivant. Stages. Expositions, conférences, visites d'ateliers et d'expositions.
Artistes intervenants : Marie-Louise Glusak, Bénédicte Haudebourg, Hélène Hibou, Isabelle Pio, Edwige Ziarkowski.
Public : enfants, adolescents et adultes.
Initiation et perfectionnement.
Lieu d'activité : atelier "Eva Hesse" - Maison des Beaumontois, rue René-Brut
Jours et horaires :
- Enfants : lundi 16h/16h30 à 18h et mercredi 14h à 16h et 16h30 à 18h30.
- Adultes : Atelier Laboratoire lundi 18h15 à 21h15
Art plastique : mardi 14h30 à 17h30 et 18h à 21h
Cycle nu/modèle vivant : un jeudi par mois 18h à 20h30
Cycles gravure de 6h les jeudis et vendredis après-midi, WE ou pendant les vacances scolaires.
Atelier ouvert aux adhérents (pour travail personnel) sur rdv : vendredi 14h à 19h.
Stages pendant les vacances scolaires.

Tarif : adhésion 15 € par famille, cours hebdomadaire à l'année : enfants : Beaumontois 165 € et extérieurs 175 €, Adultes Beaumontois 255 €, extérieurs 265 €, étudiants et chômeurs 200 €
Responsables :
Claudette Lachal **06 79 73 15 87**
Elisabeth Guerry **06 89 58 26 10**
Site Internet :
www.formesetcouleurs63.fr

ATHLÉTISME

BEAUMONT ATHLÉTIQUE CLUB

Activité : course à pied
Public : coureurs débutants à confirmés à partir de 18 ans
Lieu d'activité : Stade des Cézeaux
Jours et horaires : lundi : renforcement musculaire à 18h (lieu non défini sur Beaumont) mercredi et jeudi 18 h, footing départ parking du Pourliat à 18h, mercredi et vendredi : entrainement complexe des Cézeaux à 18h, dimanche : sortie nature rdv parking de Botanic à 9h.
Tarif : licence santé loisirs 58 € - licence compétition 98 €
Responsable :
Pascal Lamirand (président)
06 79 17 68 22 – 04 73 16 09 17
Courriel :
pascal.lamirand0966@orange.fr
Site Internet :
http://www.beaumont-athle.fr/

BADMINTON

I'M BAD BEAUMONT

Public : adultes et jeunes nés en 2008 ou avant
Lieu d'activité : gymnase de l'Artière
Jours et horaires : mardi de 20h à 22h30, mercredi et jeudi de 19h à 22h30, vendredi de 17h45 à 22h30 et dimanche de 15h30 à 19h30
Tarif : adultes (nés en 1997 ou avant) : 90 € - jeunes (nés entre 2007 et 1998) : 75 € - jeunes (nés en 2008 – catégorie minibad) : 65 €
Responsable :
Cyril Wallez (président)
06 08 85 59 29
Courriel : **imbad63@gmail.com**
Site Internet : **www.imbad63.fr**

BASKET

USBEAUMONT BASKET

Activité : pratique du basketball en compétition et en loisir, basket santé
Public : à partir de 5 ans (école de basket)
Lieu d'activité : Halle des sports de La Mourette et COSEC
Jours et horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 22h, mercredi de 13h à 22h, samedi, dimanche : journée
Tarif : entre 80 € et 140 €.
Dates d'inscriptions et formulaire de demande de licence disponibles sur le site internet. A fournir : certificat médical – photocopie de la carte d'identité (pour une nouvelle inscription)
Responsable : secrétariat du club **04 73 27 97 09** (après 17 h 30)
Courriel :
usbeaumont.basket63@laposte.net
Site Internet :
www.us-beaumontbasket.fr
Page facebook :
www.facebook.com/usbb63

CERCLE PHILOSOPHIQUE

ESPACES MARX

Activité : lieu de rencontre, laboratoire d'idées neuves et de confrontation, un instrument de travail disponible, collectif, se tenant à distance autant que possible des logiques ou des temporalités partisanes.
Public : tout public, ouvert à des courants distincts de pensée et d'expériences de la transformation sociale
Lieu d'activité : CAB, rue René-Brut, Salle La Galipote
Jours et horaires : le premier mercredi de chaque mois, de 20h à 22h30 (à partir de septembre)
Tarif : 30 €, 45 € couple,
10 € chômeurs et étudiants
Responsable :
Roger Bichon **06 08 40 23 12**
Courriels :
ammichel63@orange.fr,
liliangraviere25@hotmail.com,
mgpisson@gmail.com

CHANT

ASSOCIATION MUSICALE CHANTECLER

Public : tout public
Lieu d'activité : salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois
Jours et horaires : lundi
Tarif : consulter l'association
Responsable :
secrétariat **04 73 26 85 78**

CHANT ET TRAVAIL DE LA VOIX

AIRS SCÉNIQUES

Activité : chorale
Public : tout public (mais actuellement l'association ne recherche que des hommes)
Lieu d'activité : Salle des fêtes (salle Clemens Brentano)
Jours et horaires : tous les lundis de 20h15 à 22h (sauf congés scolaires)
Tarif : consulter l'association
Responsables :
Marie-Claire Vastra **06 07 57 03 40** ou Daniel Sol **04 73 28 44 02**
Courriel : **mimistra@gmail.com, dada.sol@orange.fr**

IL ÉTAIT UNE VOIX

Activité : travail de la voix, de la posture, cours de chant
Public : toute personne intéressée à développer son potentiel de communication et d'expression.
Lieu d'activité : Maison des associations
Jours et horaires : lundi de 17h à 20h, mardi de 10h à 13h et de 17h à 20h, mercredi de 17h à 20h, jeudi de 10h à 14h et vendredi de 10h à 14h
Tarif : cotisation : 5 € pour les Beaumontois et 15 € pour les autres + 45 € la séance.
Responsable : Francis Got
06 68 72 79 75
Courriel : **francis.got@free.fr**

CLUB DU 3E ÂGE

CLUB DU 3E ÂGE

Activité : belote et scrabble
Public : personnes de plus de 60 ans
Lieu d'activité : salle Clemens Brentano (salle des fêtes)
Jours et horaires : le mardi de 14h à 18h de début septembre à fin juillet
Tarif : cotisation annuelle 25 €
Responsable : Anne Giard
04 73 27 45 50 ou **06 81 94 77 81**
Courriel : **a.giard-royer@orange.fr**

COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU MASAGE

Activité : animations et organisation de manifestations tout au long de l'année pour dynamiser la place du Parc
Siège association : **5 bis place du Parc à Beaumont**
Responsable : Josiane Retzepter
04 73 84 83 90

COUTURE - PATCHWORK

BEAUMONT TEMPS LIBRE

Activité : séances de couture et de patchwork
Public : adultes
Lieu d'activité : local Daupeyroux, rue de la Victoire
Jours et horaires : lundi et vendredi de 14h à 18h (patchwork), jeudi de 14h à 18h (couture)
Tarif : cotisation annuelle 45 €
Responsable :
Maryse Ceballos (présidente)
04 73 26 27 67

CYCLISME

VÉLO SPORT BEAUMONT

Activité : pratique de randonnées cyclotouristes et cyclosportives toute l'année et participation aux épreuves départementales, régionales et nationales placées sous l'égide de la fédération UFOLEP.
Public : tout public dès 16 ans (sous condition d'aptitude avec certificat médical)
Lieu d'activité : Beaumont rendez-vous place d'Armes pour les sorties dominicales
Jours et horaires : principalement les dimanches matin à 9h (place d'Armes) et épreuves cyclosportives de mars à octobre (selon calendrier)
Tarif : cotisation annuelle dès septembre de l'année en cours : 80 €
Responsable : Gilles Werestchack
06 84 83 14 04
Courriel :
barrier-catherine@wanadoo.fr

DANSE

AS EN DANSE

Public : enfants de 3 ans à 18 ans
Lieu d'activité : Salle Ayceline et Jacquillou
Jours et horaires : planning des cours disponible au Forum des associations
Tarif : 140 €
Responsable : Sophie Vincent
06 52 68 45 54
asendansebeaumont@hotmail.fr

DÉCOBOIS

AMICALE LAÏQUE

Activité : peinture sur bois et métal
Public : adultes
Lieu d'activité : 2e étage du CAB, 23 rue René-Brut
Jours et horaires : mardi et jeudi de 14h à 17h
Tarif : à voir à l'inscription
Responsable : Philippe Marrel
06 72 46 33 14 ou **04 73 92 88 71**
Courriel : **dcobois@orange.fr**
Site Internet : **www.dcobois.com**

DENTELLE AUX FUSEAUX

GATEC (GROUPE ART THÉÂTRE ET CULTURE)

Public : adultes
Lieu d'activité : Rez-de-chaussée du CAB, 23 rue René-Brut
Jours et horaires : jeudi de 14h à 18h
Tarif : cotisation annuelle et participation aux frais
Responsable : Mme Galtier
04 73 91 57 27

DON DU SANG

ASSOCIATION BEAUMONTOISE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE

Activité : organisation de cinq collectes de sang, organisation de réunions de préparation de ces collectes, distribution de tracts, pose de banderoles et panneaux pour la promotion du don du sang
Lieu d'activité : salle des fêtes de Beaumont
Public : tout public de 18 à 70 ans inclus
Jours et horaires : prochaines collectes vendredi 10 octobre
Responsable : Robert Besse
04 73 26 69 63

ÉCOLOGIE ENVIRONNEMENT

GAÏA TERRE VIVANTE

Public : tout public
Activité : écologie, environnement, conférences, stages, sorties nature.
Lieu d'activité : Puy-de-Dôme
Jours et horaires : selon programme
Tarif : 15 € actifs - plus de 15 € bienfaiteurs
Responsable :
Pascal Tellier, président
06 73 08 73 20
Courriel :
contact@gaia-terrevivante.com
Site : **www.gaia-terre-vivante.com**

JARDINS-EN-HERBES

Activité : dans le cadre du programme « sauvages de ma rue » du Museum National d'Histoire Naturelle, sorties botaniques hebdomadaires pour apprendre à reconnaître et inventorier les plantes sauvages qui poussent sur nos trottoirs, murs, plates-bandes, etc. Autres activités de l'association à Chamalières.
Public : tout public
Lieu d'activité : les trottoirs de Beaumont
Jours et horaires : le jeudi de 9h à 11h (sauf en hiver et vacances scolaires)

Tarif : adhésion annuelle à l'association Jardins-en-herbes 15 € (12 €, étudiants et demandeurs d'emploi).
Responsable : Christine Jourdan
04 73 93 55 76
Courriel : **cdjourdan@gmail.com**
Sites Internet :
http://www.jardins-en-herbes.org ; **http://sauvagesdemarue.mnhn.fr/**

FESTIVITÉS

COMITÉ D'ANIMATION

Public : enfants et adultes
Activité : festivités - vide-greniers - fête des Cornards… et autres
Lieu d'activité : Beaumont
Jours et horaires : 12 septembre 2015 : vide-grenier de Boisbeaumont et Championnats de France de voitures à pédales, 28 novembre 2015 : marché de Noël, du 26 au 28 mars 2016 : fête des Cornards (en lien avec autres associations), 28 mai 2016 : vide-grenier dans le Bourg.
Tarif : cotisation 10 €
Responsable :
Stéphane Jaremko (président)
06 81 02 63 53
Courriel : **comite-animation-beaumont@outlook.fr**

COMITÉ DES FÊTES

Activité : organisation de manifestations
Responsable :
Jean-Marie Dumeil (président)
06 83 71 66 51 (portable association)

FOOTBALL

USB FOOTBALL

Public : de débutants à vétérans
Lieu d'activité : complexe sportif de l'Artière
Jours et horaires : selon les catégories
Tarif : débutants et poussins 70 €, benjamins à seniors 85 €, vétérans 25 €
Responsable : secrétariat
04 73 27 15 97 - **06 34 15 62 39**
Courriel : **usb.foot@sfr.fr**
Site Internet :
www.usbeaumontfootball.com

GYMNASTIQUE / DANSE

ASSOCIATION BEAUMONT GYMNASTIQUE MIXTE

Public : tout public à partir de 16 ans
Lieux d'activité : Salle des fêtes, salle la Galipote, salle Ayceline
Jours et horaires :
- Aéro-combat : mercredi à 18h
- Aéro-danse : lundi à 18h
- Barre à terre : mardi à 11h
- Bike : lundi à 17h45, jeudi à 16h, vendredi 9h
- Body barre : lundi à 19h
- Bodysculpt : lundi à 20h et mercredi à 19h
- Chi cong : jeudi à 14h
- Country : mardi à 19h et mercredi à 18h45
- Cuisses abdos fessier : mardi à 9h30, mercredi à 11h, jeudi à 19h et vendredi à 11h
- Danse de salon : jeudi à 20h
- Gym douce : lundi à 9h, à 10h et à 11h
- Gym d'entretien : lundi à 12h05, à 14h, à 17h, mardi à 9h, à 10h, à 10h30 et à 17h, mercredi à 10h et à 17h, jeudi à 9h15, à 15h et à 17h, vendredi à 9h, à 10h15 et à 12h05
- Gym-pilates : jeudi à 9h, 11h, 17h15 et à 18h15
- Gym-yoga-pilates : jeudi à 10h
- Renforcement musculaire : lundi à 16h
- Rigologie : mardi à 15h30
- Rock : mardi à 20h et à 21h
- Seniors : jeudi à 10h15
- Sophrologie : jeudi à 11h15, à 15h15 et à 19h30
- Step : mercredi à 16h
- Stretching : lundi à 15h, à 15h15, mardi à 18h, mercredi à 21h, jeudi à 16h, vendredi à 10h et à 11h15
- Stretching-pilates : lundi à 21h
- Tonique : lundi à 11h05
- Yoga : mardi à 16h et mercredi à 9h
- Zumba : mercredi à 20h
- Zumba-step : jeudi à 17h

Tarif : cotisation annuelle comprenant toutes les activités d'ABGM (danse, détente, fitness et gymnastique), 120 € habiter ou travailler à Beaumont, 160 € autres villes.
Responsable : Josette Mignot
06 08 88 59 30
Courriel : **abgm63@orange.fr**
Site : **www.beaumont-gym.com**

HUMANITAIRE

AMDAM (ASSOCIATION MÉDICALE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ENTRE L'AUVERGNE ET LE MAROC)

Activité : contribuer à la formation des personnels soignants en Auvergne et au Maroc ; participer au développement des structures sanitaires au Maroc ; organiser des actions humanitaires
Public : tout public
Responsables :
Aziz Amar **06 80 46 98 65**
Khalid Djeriri **04 73 43 46 47**
Courriel : **amaraziz1@hotmail.fr**
Site Internet : **www.amdamfr.com**

À TOUT COEUR

Activité : organisation du Téléthon du Val d'Artière, de la Guy Gnôle Alambic Gastronomique et diverses manifestations à but social ou humanitaire
Public : tout public
Tarif : cotisation annuelle
Responsable : Laure Fradot
06 81 99 31 82
Courriel :
atoutcoeur.beaumont@sfr.fr
Site Internet :
http://atoutcoeur.over-blog.org

AUNOCA-DEV (AUVERGNE-NORD-CAMEROUN-DÉVELOPPEMENT)

Activité : Au Cameroun : aide à la scolarisation des filles dans les écoles primaires - parrainage de collégiennes, de lycéennes et d'étudiantes - construction de puits et entretien de points d'eau - construction d'ensemble de latrines scolaires à compost – plantation d'arbres fruitiers et jardins potagers d'école - éducation à l'hygiène
En France : rencontres d'information, séances d'échanges dans les écoles en Auvergne et dans la région lyonnaise.

Public : tout public intéressé par l'aide au développement dans les pays défavorisés et sensibilisé à l'importance de l'éducation des filles comme vecteur de développement.
Jours et horaires : réunions régulières du conseil d'administration et d'une commission éducative. L'assemblée générale est ouverte aux personnes intéressées et organisation de rencontres d'information à la demande.
Tarif : cotisation annuelle 10 €/ adhésion à l'année - 80 €/ parrainage d'une collégienne (association « d'Intérêt Général », habilitée à recevoir des dons qui bénéficient d'une déduction fiscale)
Responsable : Brigitte Roelens
06 89 09 69 65
Courriel : **aunocadev @gmail.com**
Site : **aunocadev.com**

COMITÉ DES PERSONNES ÂGÉES OU EN DIFFICULTÉ DE BEAUMONT

Activité : aide et visite aux personnes âgées, si nécessaire
Lieu d'activité : Beaumont
Responsable :
Madame Tournebize **06 63 56 18 74**

LACIM (LES AMIS D'UN COIN DE L'INDE ET DU MONDE)

Activité : parrainage (jumelage) avec les pays en voie de développement
Public : tout public
Lieu d'activité : Beaumont intervient actuellement au Niger et en Inde
Jours et horaires : 2 ou 3 réunions durant l'année, ainsi que 2 manifestations au moins (vente de fleurs, concert, vente d'objets artisanaux…)
Tarif : à voir avec l'association
Responsable : Bernard Velut
40, rue Robert-Noël
63110 BEAUMONT
04 73 93 43 21
Courriel : **janine.velut@orange.fr**

LIONS CLUB VAL D'ARTIÈRE

Activité : actions humanitaires locales, nationales et internationales
Public : tous
Lieu d'activité : salle des fêtes de Beaumont
Jours et horaires : participation au forum des associations le 5 septembre 2015, organisation d'un loto le 17 janvier 2016 et d'un thé dansant le 14 février 2016
Responsable : Alain Dupouy
06 33 57 74 06

MALI-CE

Activité : humanitaire et social
Public : tout public
Lieux d'activité : Beaumont et Ceyrat
Jours et horaires : vendredi à 19h
Tarif : 10 €
Responsable : Corinne Javernaud à Beaumont (trésorière)
04 73 91 30 53
Courriel :
michel.javernaud@orange.fr

SECOURS CATHOLIQUE ANTENNE DE BEAUMONT

Activité : accueil, aide et écoute
Public : tout public
Lieu d'activité : Foyer Notre-Dame, 12 rue d'Alsace
Jours et horaires : 1er et 3e jeudis du mois de 14h à 17h
Responsable : Mme Taillandier
04 73 44 85 52 (répondeur)

INFORMATIONS

ASSOCIATION CRÉMATISTE DU PUY-DE-DÔME

Activité : information
Public : tout public
Lieu d'activité : salle Gaspard des Montagnes CAB 1er étage à gauche
Jours et horaires : le 1er mardi de chaque mois, de 17h30 à 19h de septembre à avril
Tarif : adhésion 21 € pour une personne par an, 32 € pour un couple
Responsable : Gérard Dubien
Courriel : **dochegerard@live.fr**
Site Internet :
www.cremation63.fr

FNATH

Activité : dispense des conseils d'ordre social et juridique aux personnes qui ont connu un accident du travail, de la circulation, domestique ou bien qui ont été victimes de maladie professionnelle, d'aléas thérapeutiques, ainsi qu'à leurs ayants droit
Public : tout public
Lieu d'activité : Maison des Beaumontois ou CAB
Jours et horaires : le 4e mercredi de chaque mois de 13h30 à 14h30
Responsable : Josiane Tournebize
04 73 27 73 56 ou **06 63 56 18 74**
Courriel :
fnath.clermont@wanadoo.fr

INFORMATIQUE

AITIC (ACTE.INFORM@.T.I.C)

Activité : initiation à l'informatique
Public : tout âge, tout niveau
Lieu d'activité : salle la Coulée place Jacques-Bingen à Beaumont
Jours et horaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi (horaires suivant disponibilité des intervenants), en règle générale de 18h à 19h30 et un cours après-midi d'1h30. Des thèmes proposés suivant des prérequis.
Tarif : cotisation annuelle : 50 € d'inscription + 100 € de participation pour les Beaumontois, 75 € d'inscription + 100 € de participation pour les non Beaumontois
Responsable : Olivier Lopez Y Lopez
04 73 27 43 71 ou **06 67 88 78 96**
Courriel :
president@aitic-beaumont.info
Site Internet :
www.aitic-beaumont.info

ITALIEN

COMITÉ DE JUMELAGE DE BEAUMONT : BOPFINGEN (ALLEMAGNE) ET RUSSI (ITALIE)

Activité : cours d'italien 4 niveaux de débutants à conversation
Public : tout public
Lieu d'activité : Beaumont (Place de la République) et Ceyrat (partenariat)
Tarif : 120 € pour l'année scolaire + 12 € d'adhésion au comité de jumelage
Responsable : Noëlle Mathieu
06 79 03 41 71
Courriel :
noelle.mathieu2@yahoo.fr
Site Internet :
jumelage.beaumont63.free.fr

JARDINAGE

JARDINIERS DES PAYS D'AUVERGNE

Activité : jardinage : ateliers pratiques et théoriques sur le jardinage au sens large - diffusion d'un catalogue de graines et plants de végétaux.
Public : tout public
Lieu d'activité : salle "La Galipote"- CAB - 23 rue René-Brut
Jours et horaires : le 3e jeudi du mois à 20h (réunions à thèmes)
Tarif : cotisation annuelle 20 €
Responsable : Patrice Diaz
06 77 39 02 17
Site Internet :
jardinierspaysauvergne.com

JEUX DE RÔLES

GROUPE IMAGINATION DE GRANDEUR NATURE (GIGN)

Public : adultes
Activité : réunir les personnes désirant organiser et participer à des jeux de rôles en grandeur nature.
Jours et horaires : organisation d'un jeu de rôles par an sur un week-end et organisation de soirées jeux de rôle, jeux de société ou de repas.
Courriel : **contact@gi-gn.org**
Site Internet : **www.gi-gn.org**

JUDO

AMICALE LAÏQUE

Public : tout public à partir de 4 ans, cours mixtes
Activité : enseignement et découverte du judo par deux enseignants diplômés d'Etat
Lieu d'activité : Dojo, Halle des sports de La Mourette
Jours et horaires : lundi et jeudi de 17h30 à 19h (8-11 ans), de 19h à 21h (de 12 ans à adultes) mardi de 17h30 à 18h30 et samedi de 9h à 10h (6-8 ans), samedi de 10h à 11h (5-6 ans) et de 11h à 12h (4-5 ans).
Tarif : selon licence de 135 € à 175 € (assurance + licence)
Responsables :
Pierre Bondy **06 62 90 36 84**,
David Macheboeuf **06 18 15 58 53**
ou Jean-Christophe Brustel
04 73 26 93 89
Courriel :
judo.beaumont@gmail.com
Site Internet :
http://judobeaumont.blogspot.com

JUMELAGES

COMITÉ DE JUMELAGE DE BEAUMONT : BOPFINGEN (ALLEMAGNE) ET RUSSI (ITALIE)

Activité : échanges culturels et linguistiques (réceptions et voyages) ; marché annuel ; cours de langues
Public : tout public
Tarif : 12 € d'adhésion
Responsable : Noëlle Mathieu
06 79 03 41 71
Courriel :
noelle.mathieu2@yahoo.fr
Site Internet :
jumelage.beaumont63.free.fr

KARATÉ

UNION SPORTIVE BEAUMONTOISE KARATÉ DO ET ARTS MARTIAUX

Activité : enseignement du karaté et disciplines associées par des enseignants formés et diplômés, du débutant au plus confirmé, cours mixtes.
Public : enfants à partir de 3 ans (karaté Shito Ryu) à adultes
Lieu d'activité : Dojo Karaté halle des sports de la Mourette
Jours et horaires :
- Karaté shito ryu, (Laurent Bouteuiller) : nouveau cours Baby Karaté (3 à 5 ans) le mercredi de 14h à 15h, enfants 6 à 10 ans : les mardis et jeudis de 17h30 à 18h30, adolescents 11 à 15 ans : les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30, cours adultes (+ de 16 ans) : les mardis et jeudis de 19h45 à 21h.
- Karaté Shudokan (Christian Haure) à partir de 15 ans : le mercredi de 19h15 à 21h et le dimanche de 10h15 à 12h30.
- Nihon Tai Jitsu / Self-défense (Pierre Alvarez) à partir de 15 ans : le lundi de 20h30 à 22h15 et le vendredi de 20h à 22h à confirmer le samedi de 16h15 à 18h.
- Body Karaté (Marie Gaudry) à partir de 15 ans : le mercredi de 17h45 à 19h15.
- Entraînement compétitions le vendredi de 18h à 20h.

Tarifs : - shito ryu : Baby karaté : 85 € - Enfants 6 -7 ans : 115 € - Enfants 8-10 ans : 140 € - Enfants 11-15 ans : 160 € - Adultes : 205 € (ce tarif donne accès à l'ensemble des disciplines).
- Karaté Shudokan et Self défense Nihon Tai jitsu : 160 € (accès possible aux 2 disciplines).
- Body Karaté : 120 €

Les tarifs comprennent l'adhésion au club, la licence fédérale et l'assurance.
Responsables :
Daniel Roche (président)
06 78 93 09 54
ou Carine Mayet (secrétaire)
06 33 33 08 56
ou Dojo **04 73 26 64 72**
Courriel :
karate.beaumont6@orange.fr
Site Internet : **www.usb-karate.org**

LOISIRS CRÉATIFS

GATEC (ATELIER DE MALOU)

Public : adolescents et adultes
Lieu d'activité : rez-de-chaussée du CAB 23 rue René-Brut
Jours et horaires : un mercredi par mois de 18h à 21h
Tarif : cotisation annuelle et participation à l'achat des fournitures.
Responsable : Monique Bourdier
06 18 43 38 18

LUTTE

ASSOCIATION BEAUMONT LUTTE (ABL)

Activité : lutte loisir et lutte compétition
Public : enfants à partir de 5 ans (filles et garçons), adolescents et adultes (femmes et hommes)
Lieu d'activité : salle de combat n°2 de la Halle des sports de La Mourette
Jours et horaires : mardi, mercredi, vendredi de 18h30 à 21h, école de lutte mercredi de 16h30 à 18h
Tarif : de 5 à 13 ans : 80 € - de 14 à adultes : 90 € adhérents club : 30 € lutte loisir : 80 €
Responsables :
Dominique Pradier (président)
04 73 27 72 74
Pascal Perez (secrétaire)
04 73 93 81 02
Courriel :
beaumontlutte@hotmail.fr

MEI HUA ZHUANG

MHZ BEAUMONT

Activité : Mei Hua Zhuang
Public : tout public
Lieu d'activité : Stade municipal Salle de tir à l'arc
Jours et horaires : lundi et jeudi de 19h30 à 21h30
Tarif : Adulte : cotisation annuelle 62 €
Responsable : André Grandmaison
04 73 26 69 58
Courriel :
mhz.beaumont@gmail.com
Site Internet :
http://mhzbeaumont.olympe.in

MOSAÏQUE

AMICALE LAÏQUE

Activité : mosaïque
Public : tout public
Lieu d'activité : 320 rue Vercingétorix
Jours et horaires : vendredi de 14h à 18h30
Tarif : 80 € (+ 15 € d'assurance)
Responsable : Virginia Lejeune
06 70 32 92 80
Courriel :
virginialejeune1@orange.fr

MUSCULATION, RENFORCEMENT MUSCULAIRE, BODY-SCULPT

BFAM (BEAUMONT FORCE ATHLÉTIQUE ET MUSCULATION)

Activité : musculation de loisir, force athlétique
Public : tout public à partir de 18 ans et entre 16 et 18 ans, présence d'un représentant légal
Lieu d'activité : stade municipal de l'Artière
Jours et horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 21h, mercredi de 10h à 21h et dimanche de 9h à 14h
Tarif : 80 € l'année pour les Beaumontois, 100 € pour les extérieurs
Responsable : F. Gazoni
06 37 37 42 53 ou **06 89 51 53 71**
Courriel : **BFAM63110@gmail.com**
Sites Internet : **http://www.bfam.fr**
ou **http://www.gestasso.com/association/bfam/**

MUSIQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE CHANTECLER

Activité : disciplines enseignées : accordéon, alto, batterie, clarinette, contrebasse, cor, flûte, guitare sèche et guitare électrique et basse, piano, percussions, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, formation musicale, technique vocale-chant.
Public : de 5 à 7 ans : éveil musical, de 7 à 18 ans : école de musique traditionnelle et pratique d'ensemble et orchestre, adultes : musique d'ensemble et orchestre.
Lieu d'activité : Maison des Beaumontois
Jours et horaires : variables selon la formation. Formation instrumentale et musicale : du lundi au samedi matin.
Différents ensembles sont proposés : clarinette, flûte, trompette, orchestre à cordes et harmonie (le vendredi soir à 18h30)
Responsable : Sylvaine Drouet – Françoise Clerc - secrétariat
04 73 26 85 78 / 06 74 56 69 16

OSIER - ROTIN

AMICALE LAÏQUE

Activité : travail de l'osier et du rotin
Public : adultes
Lieu d'activité : 320 rue Vercingétorix
Jours et horaires : mardi et jeudi de 14h à 18h
Tarif : 40 € cotisation annuelle
Responsable : Mme Toucheboeuf
04 73 27 05 77

PARENTS D'ÉLÈVES

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES INDÉPENDANTS DE BEAUMONT (APEI)

Activité : représenter les parents et enfants aux conseils de classe et d'école auprès des services municipaux et éducatifs des 5 groupes scolaires de Beaumont
Public : parents d'élèves des écoles primaires et maternelles Jean-Zay et Masage, et du collège Molière de Beaumont
Lieu d'activité : CAB
Jours et horaires : 2 réunions par trimestre à 20h30 (jours à préciser)
Tarif : cotisation annuelle 7 €
Responsable : François Trompat
06 12 11 41 91
Courriels : **apei63110@gmail.com**
francois.trompat@gmail.com

CONSEIL LOCAL FCPE DE BEAUMONT

Activité : Association de parents d'élèves : Représenter les parents d'élèves scolarisés dans les écoles de la commune (Jean-Zay et Masage) et au collège Molière, participer aux différentes instances du collège (conseils d'école) et du collège (conseils de classes, conseil d'administration, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, etc.), rencontres et discussions entre parents lors des réunions mensuelles, interlocuteur avec les responsables des collectivités concernées : commune de Beaumont et Conseil départemental du Puy de- Dôme.
Public : parents d'élèves scolarisés sur la commune : En maternelle et élémentaire (écoles Jean-Zay et Masage), et au collège Molière
Lieu d'activité : réunions à la salle Espace Limagne 21, allée du Parc
Jours et horaires : réunion le 2e mardi du mois à 20h30 à 22h
Tarif : cotisation annuelle par famille 20 € pour une première adhésion, 3,50 € pour une adhésion secondaire dans un deuxième établissement
Responsable : Olivier Devise
04 73 26 58 48
Courriel :
fcpe.beaumont@gmail.com
Site Internet :
http://fcpebeaumont.jimdo.com

PÊCHE

SOCIÉTÉ DE PÊCHE "L'ARTIÈRE" (ET DE PROTECTION DU MILIEU HALIEUTIQUE)

Activité : protection (nettoyages, interventions ponctuelles) du milieu aquatique et pratique de la pêche.
Lieu d'activité : Aubière et Beaumont (vente de carte de pêche de la Fédération du Puy-de-Dôme uniquement via internet)
Jours et horaires : tous les jours de début mars à début septembre
Public : à partir de 10-12 ans et sans limite d'âge
Tarif : carte de pêche à tarifs divers (enfants, conjoints, exemptés, membres actifs, etc.)
Responsable : Serge Duboisset
04 73 26 72 62 ou **06 35 18 53 86**

PEINTURE

LES PEINTRES BEAUMONTOIS

Activité : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, acrylique
Public : adultes
Lieu d'activité : 13, allée du Parc (accès avenue de l'Europe)
Jours et horaires : lundi de 13h30 à 17h (huile et acrylique – intervenant bénévole) mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h (coupe des passe-partout), mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (aquarelle - intervenant bénévole), jeudi de 9h à 12h (technique libre) et de 14h à 20h (aquarelle - intervenante professionnelle Mme Guiot), vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (aquarelle - intervenant bénévole)
Tarif : cotisation annuelle 18 € pour le jeudi de 14h à 20h, un tarif est appliqué suivant le nombre de cours réglés à Mme Guiot, à la charge de l'adhérent
Responsables :
Jean-François Malecki
04 73 26 66 78
Mme Blanc **04 73 26 90 16**
Courriel : **jmalecki@wanadoo.fr**

PEINTURE SUR SOIE

GATEC (GROUPE ART THÉÂTRE ET CULTURE)

Public : adolescents et adultes
Lieu d'activité : rez-de-chaussée du CAB 23 rue René-Brut
Jours et horaires : lundi de 16h30 à 20h30
Tarif : cotisation annuelle et 33 € par trimestre
Responsable : Mme Fernandez
06 32 52 32 16

PEINTURE TOUS SUPPORTS

GATEC (GROUPE ART THÉÂTRE ET CULTURE)

Public : adultes
Lieu d'activité : rez-de-chaussée du CAB 23 rue René-Brut
Jours et horaires : lundi et mercredi de 14h à 16h30,
Tarif : cotisation annuelle
Responsable : Mme Gratadeix
04 73 26 72 15

PÉTANQUE

USB PÉTANQUE

Activité : pétanque
Public : tout public (7 à 77 ans)
Lieu d'activité :
320, rue Vercingétorix
Jours et horaires : du lundi au samedi, de 15h à 20h
Tarif : 28 € la licence
Responsable :
Jean Tournebize (président)
04 73 27 73 56

PHILATÉLIE

ASSOCIATION PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE D'AUVERGNE (APCA)

Activité : faciliter les échanges de connaissances entre les collectionneurs de timbres-poste et autres objets postaux par le biais de réunions périodiques, l'organisation d'expositions et la mise à disposition de divers services (bibliothèque, conseils, achats à tarifs préférentiels,...). L'association est engagée auprès des écoles primaires de Beaumont dans le cadre des activités périscolaires. Organisation d'un salon multicollection à Beaumont en mai.
Public : tout public
Lieu d'activité : 2e étage du CAB, 23 rue René-Brut
Jours et horaires : permanence tous les jeudis de 10h à 11h au CAB salle G. Reisch, 23, rue René-Brut et réunions mensuelles le 1er dimanche du mois à la Galipote à Beaumont.

Tarif : cotisation annuelle 24 €
Responsable : Michel Bauer
06 37 82 36 59
Courriel :
micheljoellebauer@hotmail.com
Site Internet : **www.apca63.com**

PROMOTION DU SPORT EN AUVERGNE

AUVERGNE SPORTS WEB

Activité : création et gestion de sites internet, d'applications et contenus multimédias afin de promouvoir le sport en Auvergne
Public : grand public
Tarif : pas de cotisation, dons et bénévolat uniquement
Responsable : Damien Boussicut
06 61 85 23 15
Courriel :
contact@auvergnesports.fr
Site Internet :
http://www.auvergnesports.fr

RANDONNÉES

BEAUMONT BALADES ET DÉCOUVERTES

Activité : balades à pied, parfois visites de sites, de monuments
Public : tout public
Jours et horaires : petites randonnées d'environ 10 kms tous les jeudis après-midi et 2 balades par mois les dimanches, suivant calendrier communiqué aux adhérents
Tarif : cotisation annuelle 15 € par personne (gratuit pour les moins de 18 ans)
Responsables : Gérard Mage
04 73 28 14 22 ou **06 33 54 64 32**
André Mey **06 19 67 44 48**

RELIURE

GATEC (GROUPE ART THÉÂTRE ET CULTURE)

Public : adultes
Lieu d'activité : rez-de-chaussée du CAB, 23 rue René-Brut
Jours et horaires : mercredi de 14h à 18h
Tarif : cotisation annuelle et participation aux frais
Responsable : M. Amant (renseignements sur place aux jours et heures des cours)

RUGBY

RACING CLUB BEAUMONTOIS

Activité : rugby
Public : de 8 à 40 ans (et plus)
Lieu d'activité : Stade de La Mourette
Jours et horaires : Entente avec le club de Chamalières pour l'école de rugby et les jeunes.
- Entraînements mercredi de 14h à 21h et vendredi de 17h à 21h
- Matchs samedi ou dimanche (selon catégories)

Tarif : licence de 100 € à 165 € selon catégorie
Responsables : club **04 73 23 76 32**
Didier Monzat (président)
06 87 06 72 33
Courriel :
racingclubbeaumontois@orange.fr

VOLCANIC TOUCH RUGBY

Activité : organiser et promouvoir la pratique du touch rugby
Public : ados et adultes mixtes
Lieu d'activité : Stade de La Mourette
Jours et horaires : jeudi de 19h à 21h
Tarif : 55 € adultes et 40 € jeunes, étudiants...
Responsable : Xavier Nicolle
06 64 93 42 98
Courriel :
volcanictouchrugby@gmail.com

SCOUTISME

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE - GROUPE ARVERNE

Activité : découverte et acquisition de compétences créatives, savoirs techniques... ; éducation au choix démocratique ; apprentissage de l'organisation ; partage des responsabilités...
Public : jeunes de 6 à 20 ans et les animateurs bénévoles (20-25 ans) formés BAFA
Jours et horaires : réunions le samedi après-midi (1 semaine sur 3) ou weekend (1 par trimestre)
Tarif : adhésion en fonction du quotient familial, contacter le groupe
Responsable : Philippe Gioani, responsable du groupe SGDF Arverne (Aubière - Beaumont - Romagnat) **06 75 20 55 26**
Sites Internet : **www.sgdf.fr**
http://blogs.sgdf.fr/arverne

SOCIAL - CULTUREL

GEM DES DÔMES

Activité : activités manuelles, jeux de société, sorties culturelles, cinéma, balades et baignade... tout type d'activités peut être envisagé
Public : adultes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation d'isolement
Lieu d'activité : local situé 4e impasse Alexandre Varenne (au fond de l'impasse à droite).
Activités proposées à Beaumont et à l'extérieur.
Tarif : cotisation annuelle 10 €
Responsables : **04 73 93 73 80** (animatrices)
Courriel : **gemclermont@orange.fr**
Site internet :
www.gemdesdomes.com

SOUTIEN - SOLIDARITÉ

LES P'TITS COURAGEUX

Activité : association d'aide aux enfants porteurs de faciocraniosténose syndromique
Public : tout public
Tarif : adhésion à l'association : 10 € minimum - don déductible à 66% des impôts
Responsable :
Laëtitia Dos Reis Graca, présidente
06 82 10 79 91
Courriel :
les petitscourageux@voila.fr
Site internet :
www.lespetitscourageux.net

TAI-CHI-CHUAN

ASSOCIATION BEAUMONTOISE DE TAI JIQUAN

Public : adultes
Lieu d'activité : Halle des sports de La Mourette
Jours et horaires : lundi de 19h à 21h et samedi de 10h à 12h
Responsables :
Paule Étienne **06 82 90 19 66**
Dominique Cassel **06 03 63 73 66**
Courriel :
christian.etienne63@orange.fr

TAROT

LE TAROT CLUB DES VOLCANS

Public : tout public
Lieu d'activité : Espace Limagne, 21 allée du Parc
Jours et horaires : mercredi à 14h et vendredi à 20h
Tarif : cotisation annuelle de 10 €
Responsable : Didier Réol
06 65 63 23 73
Courriel : **didier.reol@club.fr**
Site : **www.tarotdesvolcans.com**

TENNIS

TCB (TENNIS CLUB DE BEAUMONT)

Activité : tennis loisir et compétition
Public : enfants à partir de 5 ans et adultes
Lieu d'activité : Stade de l'Artière et stade de La Mourette (un court couvert + trois courts extérieurs)
Jours et horaires : consulter l'association
Tarif : consulter l'association
Responsables :
club **04 73 27 57 71** ou Jean-Pierre Rivalier (président) **06 08 70 73 30**
ou Lionel Lasset (École de Tennis) **06 64 12 54 29**
Courriel : **tennisbeaumont@free.fr**
Site Internet :
http://tennisbeaumont.free.fr

THÉÂTRE

THEMAQ (GATEC)

Public : adolescents et adultes
Lieu d'activité : espace Limagne, 21 allée du Parc
Jours et horaires : mardi et vendredi de 20h30 à 22h30
Tarif : cotisation annuelle
Responsable : **06 64 21 08 65**
ou **06 16 87 79 30**

TIR À L'ARC

PREMIÈRE COMPAGNIE D'ARCHERS D'AUVERGNE

Activité : tir à l'arc de loisir
Public : tout public à partir de 12 ans
Lieu d'activité : complexe sportif de l'Artière (tir en salle et tire extérieur)
Jours et horaires : lundi de 16h à 19h30, mardi et mercredi de 16h à 21h30, jeudi de 16h à 19h 30, vendredi de 16h à 21h30 et samedi de 14h à 18h (initiation et perfectionnement)
Tarif : cotisation annuelle 25 € avec prêt de matériel
Responsable :
Jean-Pierre Baranger
04 73 31 02 73 ou **06 15 66 13 67**
Courriel :
jean-pierrebaranger@orange.fr

TRAVAIL DE L'OBJET

AMICALE LAÏQUE

Activité : création d'objets avec du papier, du carton…
Public : adultes
Lieu d'activité : 320 rue Vercingétorix
Jours et horaires : jeudi de 14h à 19h
Tarif : à voir à l'inscription
Responsable : Mosa Lydia Valfort
06 71 95 98 31

VACANCES ET LOISIRS

ALSH DE BEAUMONT

Activité : centre de loisirs les mercredis après-midi et vacances scolaires
Public : enfants de 4 à 14 ans
Lieu d'activité : école Jean Zay
Jours et horaires : permanences pour inscriptions du lundi au vendredi de 14h à 18h
Tarif : voir avec l'association
Responsable : Pascal Bulidon
04 73 15 15 94 ou **06 85 14 42 77**
Courriel : **ufobeaumont@free.fr**

AROEVEN

Activité : ski-snowboard et activités de plein air pour les enfants
Public : enfants de 6 à 17 ans
Lieu d'activité : Super Besse (départ en car à proximité de Beaumont)
Jours et horaires : tous les mercredis et samedis de janvier à mai
Tarif : plaquette téléchargeable sur le site
Responsable : Benoit Dumeaux
04 73 91 27 02
Site Internet :
www.aroeven-auvergne.fr

Si des erreurs s'étaient glissées dans le répertoire, nous vous prions de nous en excuser.



le répertoire des professionnels

ACIER, PRODUITS SIDÉRURGIQUES TRANSFORMÉS

ACIER DISCOUNT
437 rue Bernard Maître
04 73 91 77 91

ADMINISTRATION SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

CIRCONSCRIPTION ACTION MÉDICO-SOCIALE
30 chemin du Mas
04 73 15 06 70

AGENCE DE COMMUNICATION CE

NUMERIA COMMUNICATION
10 rue des Roches
09 81 62 86 57

AIDE À DOMICILE

AAD63
4 avenue du Mont Dore
09 83 21 97 81
contact@aad63.fr

AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

BGE AUVERGNE
22 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 35 12 39

ALARMES ET SURVEILLANCE

CONFORT SECURITÉE
3 place Croix Neuve
04 73 26 67 62 - 06 63 74 52 69

AMBULANCES

AMBULANCE 63
43 rue du 11 Novembre
04 73 45 18 45

ARNAUD AMBULANCE
6 rue Lavoisier
04 73 15 33 15

ANIMALERIE

BOTANIC
Rue du Sou
04 73 15 07 90
lvaccara@botanic.com

AQUARIUM ET VIVIERS

TERRAQU@
5 place de la Croix Neuve
06 30 58 96 20

ARCHITECTE EXPERTISE, DIAGNOSTIC IMMO

BASSET ET ASSOCIÉS
30 avenue Maréchal Leclerc
04 73 30 09 09
www.ba-diagnostics.fr

ARCHITECTES ET AGRÉÉS EN ARCHITECTURE

ALLA SOPHIA
9 bis rue du 11 Novembre
04 63 79 34 12
06 33 84 01 85

ARCHIDISTEC
10, rue Beau de Rochas
04 73 28 01 01

COUDERT FRANÇOISE
6 impasse Saint Guillaume
04 73 34 34 13

DUMAS LAURENT
1 impasse du Matharet
04 73 26 68 83

GAY MICHEL
63 rue des Collonges
04 73 26 97 78

KNEGENEVITCH NICOLAS
6 impasse Saint Guillaume
04 73 34 34 13

TEREYGEOL PHILIPPE
19 rue de Metz
06 08 83 59 04

ARTISAN CRÉATEUR

L'ATELIER CRÉATIF DE JULIETTE
3 rue du Square
www.juliettef.com

ASSURANCE

ALLIANZ
rue de l'Hôtel de Ville
04 73 27 40 81
h96381@agents.allianz.fr

ASSURANCE PROFESSIONNELS

ASSURANCE COURTAGE DUPUIS
34 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 17 34 58
www.assurances-courtage-dupuis.fr

AUDIOVISUEL-MULTIMÉDIA

I-DOMO
4 rue Porte Réale
04 73 27 42 53 - 06 28 21 24 64

AUTO-ÉCOLE

AUTO-ÉCOLE CHARADE
32 rue Nationale
04 73 27 06 99

BANQUES

BANQUE NUGER
1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 15 10 40

BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL
10 avenue du Maréchal Leclerc
08 92 89 54 22

CAISSE D'EPARGNE
5 avenue du Maréchal Leclerc
08 20 89 27 43

CRÉDIT AGRICOLE
rue du Grand Champ
04 73 74 43 59

CRÉDIT MUTUEL
8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 29 31 80

LCL
2 avenue du Mont-Dore
04 73 15 10 91

SOCIÉTÈ GÉNÉRALE
Rue du Grand Champ
04 73 26 65 32

BAR, SNACK, TABAC

L'ESTANCIA
59 avenue du Mont-Dore
04 73 26 74 78 - 06 07 38 71 61

BOUCHERIES, CHARCUTERIES

MARTIAL JEAN-PIERRE
46 avenue du Mont-Dore
04 73 26 75 72

LA BELLE ROUGE SARL LALLART
59 bis rue Nationale
04 73 26 75 72
boucherieallart@bbox.fr

BOULANGERIES, PÂTISSERIES

JARRIGE
23 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 93 19 62

PINGEON GILLES
20 rue du Grand Champ
04 73 26 63 68

LE FOURNIL DE LA CHÂTAIGNERAIE
45 avenue du Mont-Dore
04 73 27 61 68

BRICOLAGE, OUTILLAGE, DÉCORATION POUR LA MAISON

BRICORAMA
Rue des Frères Lumières
04 73 19 90 15

BROCANTE

ARCHER JACQUES
12 rue Beau de Rochas
04 73 27 60 90

CAFÉ, TABAC, PRESSE

L'EXCUSE
78 rue Nationale
09 65 16 90 16

CAFÉS, BARS, BRASSERIES, RESTAURANTS

LE PETIT NICE
2 rue de la Châtaigneraie
04 73 26 82 31

LE NAUTIC
2 place du Parc
04 73 27 43 18

LES GLYCINES
24 rue de la Victoire
04 73 26 74 58

CARRELAGE, DALLAGE (vente, pose, traitement)

AUVERDOME CARRELAGE
6 rue Nationale
06 88 82 82 11

DE ROSA PATRICK
7 rue du Matussat
04 73 26 93 03

CARROSSERIE ET PEINTURE AUTOMOBILE

CARROSSERIE, PEINTURE AUTOMOBILE
11 rue Denis Papin
04 73 26 79 48

CARTES POSTALES ÉDITIONS

BERNARD JEAN-CLAUDE
206 rue du Montant
04 73 26 68 32

EDITIONS DEBAISIEUX
Impasse Henri Becquerel
04 73 27 43 00

CHAMBRE D'HÔTES

MONTRIEUL NADIA
221 rue de l'Avé Maria
06 84 35 28 64
nadiamontrieul@gmail.com

CLOS BEAUMONT
DE LAROUSSILHE Christine
15 rue René Brut
04 73 26 32 52 - 06 18 29 87 22

COUETTE ET CAFÉ
THIEBAULT Elisabeth
345 rue de Montpoly
04 73 26 63 35

CHARPENTE BOIS

LOPEZ ANTONIO
11 rue Pourliat
04 73 27 14 07

CHAUFFAGE

FRÉDÉRIC DABERTRAND
06 46 53 59 81
frederic.dabertrand@gmail.com

MAISONROUGE JEAN-LUC
12 rue Georges Charmeil
06 61 88 08 51

SANI-THERM
81 rue Jules Verne
04 73 27 10 69 - 06 09 35 17 00
sani-therm.beaumont@orange.fr

CHAUFFAGE (dépannage, entretien)

GAZ TECHNIQUE
1 rue Gaspard Monge
04 73 27 43 04

CHAUFFAGE (vente, installation)

CHAUFF'GRANULES
15 rue Lavoisier
04 73 40 07 42

SARL BRUNET
26 rue Beau de Rochas
04 73 26 14 59

CLIMATISATION

GTI ENERGIE
95 avenue du Mont Dore
07 60 36 26 79

IB ELECTRIQUE
253, rue de l'Ave Maria
06 72 94 62 11

COIFFEURS

CINÉ COIFF
30 avenue du Mont-Dore
04 73 27 05 24

COIFFURE ALEXIS
Rue des Frères Lumière
04 73 15 40 52

COIFFURE ELISABETH
101, route d'Aubière
04 73 27 75 78

COIFFURE FB SALON
20 rue du Grand Champ
04 73 26 64 99

DE MÊCHE AVEC VOUS
1 place du Parc
04 73 27 62 40

ENZZO COIFFURE
71 rue Nationale
04 73 26 75 25 - 09 53 78 26 03

L'COIFF
45 rue Nationale
04 73 26 76 52

MARVIN CONCEPT
5 place du Parc
04 73 26 75 73

COMMERCE DE GROS DE MÉTAUX

ACIER DISCOUNT
437 rue Bernard Maître
04 73 91 77 91 - 06 51 06 19 51

COMMERCE EN GROS PARFUMERIE PRODUITS DE BEAUTÉ

ELATIUM
5 rue Denis Papin
04 73 77 90 62

COMMERCE SUR LE MARCHÉ (confection)

GARMY PIERRE
40 rue Gambetta
04 73 93 79 82

COMMUNICATION D'ENTREPRISES

AGENCE M COM'MASSIF
14 place Saint Pierre
04 73 28 15 71
jean-francois.maume@wanadoo.fr

PHOEBUS COMMUNICATION
435 rue Bernard Maître
04 73 26 32 63
phoebus-communication@orange.fr

CONSEIL ET ÉTUDES EN ORGANISATION ET GESTION

UNION RÉGIONALE DES SCOPS
10 rue Henri Becquerel
04 73 26 20 37

CONSEILS EN RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

GURU GHOST
2 rue de Ceyrat
06 62 01 88 73
gurughost@icloud.com

COURTAGE ASSURANCE

COURTAGE DUPUIS
34 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 17 34 58

COUTURE

DOMES PRESSING
Place du Parc
Centre commercial du Masage
04 73 26 57 68

COUVERTURE, PLOMBERIE, ZINGUERIE

ENTREPRISE NAVARON
ZAC de l'Artière
28 rue Fernand Forest
04 73 26 22 09

SARL LOPEZ
11 rue du Pourliat
04 73 27 14 07

COUVEUSE D'ENTREPRISE

COAGIR-COSERVIR-COBATIR
22 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 35 15 60

CRÉATION AUDIOVISUELLE

THE WALKING BOX
06 98 83 03 19
www.thewalkingbox.com
contact@thewalkingbox.com

CRÈCHE PRIVÉE

LES CAMPA CRÈCHES
1 rue du Docteur Lepetit
06 01 20 20 86 - 04 73 34 24 98

CUISINES ET BAINS

CUISINES MOUTARDE
2 bis rue de la Châtaigneraie
04 73 28 30 21

CYCLES ENTRETIEN

JP FOURCHES
23 rue Galilée
06 03 69 52 09
contact@jpfourches.fr

DÉMOLITION

POURREYRON JEAN
13 rue des Acacias
04 73 28 32 03

TECHNI COUPE
ZAC de l'Artière
rue Gaspard Monge
04 73 26 04 30

DENTISTES

BACQUET-MABRU ANNABELLE
11 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 67 63

CAZENAVE PHILIPPE
8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 73 91

CELLIER BERNARD
8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 73 91

CLAUD MYRIAM
1 avenue de l'Europe
04 73 27 18 79

KEDBER AMALIA
8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 73 91

LAURENT ALAIN
6 place du Parc
04 73 26 18 96

LAURENT-DELARUE ISABELLE
58 avenue du Mont-Dore
04 73 27 33 15

LOMBRICI CLÉMENT
58 avenue du Mont-Dore
0473 27 33 15

MARTIN THIBAULT
6 place du Parc
04 73 26 18 96

PIC MARIE-LAURE
8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 73 91

TOURNAYRE DELPHINE
56 avenue du Mont-Dore
04 73 27 33 15

DÉPANNAGE SERVICE AUTOMOBILE

SERVICE DÉPANNAGE AUTOMOBILE (SDA)
ZAC de l'Artière
15 rue Cugnot
04 73 28 14 14

DÉPANNAGE, ÉLECTRICITÉ

ENTREPRISE MESTRE
ZAC de l'Artière
16 rue des Pâles
04 73 15 04 15

DIAGNOSTIC IMMOBILIER

AUDITIMMO
25 rue Vercingétorix
09 81 74 88 30 - 06 81 26 42 51

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

AURELEC
Rue Gaspard Monge
06 10 13 47 34

NOUAILHETAS THIERRY
225 route de Romagnat
04 73 27 37 37

PLANTIN ALBERT-RENÉ
15 rue Paul Clément
04 73 35 56 22

ÉLECTRICITÉ TAXI - AUTOMOBILE - POIDS LOURDS (pour professionnels)

ETS JOUVE
8 rue Lavoisier
04 73 27 63 66

ENREGISTREMENT SONORE

PALISSY PRODUCTION
19 rue Bernard Palissy
06 71 72 05 63
www.studiopalissy.fr
studiopalissy@sfr.fr

ENTRETIEN, RÉPARATION AUTOMOBILE

VAGAU LAURENT FRÉDÉRIC
Champ Madame
06 09 31 29 29

ESTHÉTIQUE

RENAISSENS
109 avenue du Mont Dore
06 89 56 80 52

ESTHÉTIQUE À DOMICILE

BEAUTY BY JULIE
06 26 48 19 35

EXPERTS COMPTABLES

GRANDA ET ASSOCIÉS
34 avenue du maréchal Leclerc
04 73 93 49 41

HEDIEU D&P
rue Beau de Rochas
04 73 15 17 77

FABRICATION DE CYCLES

VICTOIRE CYCLES (MVMT)
49 rue Victor Hugo
04 73 92 83 65
www.victoire-cycles.com

FABRICATION DE JARDINIÈRES

VR BOIS
280 rue des Têtes
06 70 55 25 20

FLEURISTES

ARUM
4 avenue du Mont-Dore
04 73 27 05 48

BOTANIC
Rue du Sou
04 73 15 07 90
lvaccara@botanic.com

MARCHÉ AUX FLEURS
359 route de Romagnat
04 73 26 66 42

FORMATION PROFESSIONNELLE

AFPA
16 rue Vercingétorix
Numéro unique *3936

AFPA DIRECTION GÉNÉRALE
149 rue de la Résistance

FUMISTERIE INDUSTRIELLE

PROFUMA
2bis rue Becquerel
04 73 28 21 85

GARAGES AUTOMOBILES

AUVERGNE MOTEURS
GARDETTE Philippe
330 avenue du Parc
04 73 27 22 51

GARAGE BEAUMONT AUTOMOBILES
104 rue Nationale
04 73 27 76 57
beaumont.automobiles@cgsi.eu

GARAGE CITRÖEN
122 avenue du Mont Dore
04 73 26 75 35

GARAGE DE LA DÎME
ZAC de l'Artière
1 rue Fernand Forest
04 73 27 24 56

GARAGE DES DÔMES
16 rue Beau de Rochas
04 73 27 45 05

GARAGE MANU
8 rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 09 97

GARAGE STATION 89
impasse Sophie Germain
(à côté du Simply Drive)
04 73 26 72 50

GÉOMÈTRE EXPERT

CABINET BISIO & ASSOCIÉS
33 avenue de l'Europe
04 73 26 24 00

GESTION DE PATRIMOINE

ATLANTIS 63
04 73 17 34 50

GRAPHISTE

CITYZENCOM
6 allée du Parc
Résidence La Monne
06 75 99 53 31

HLM (Office, gestion)

SCIC HABITAT AUVERGNE BOURBONNAIS
16 allée du Parc
04 73 27 69 62

HÔPITAL PRIVÉ

HÔPITAL PRIVÉ DE LA CHÂTAIGNERAIE
rue de la Châtaigneraie
0 826 88 63 88
chataigneraie@groupe-vitalia.com

Praticiens de l'hôpital privé « La chataigneraie »

ANESTHÉSIE-RÉANIMATION
A. Amar - C. Dominique - I.Fombarlet - G. Ginzac – B. Javanaud - P. Jouve - Ph. Jouve - F. Mirault - T. Pambet - P. Rasson – R. Salerno F. Sibaud - P. A. Tyrode J-L Vaille – B. Verdier

CARDIOLOGIE - MALADIE DES VAISSEAUX
A.Bes - M. Jourde – I. Robin - J.Y. Rozand - M. Vincent - P. Ravel

CHIRURGIE PLASTIQUE RECONSTRUCTRICE ET ESTHÉTIQUE - CHIRURGIE DE LA FACE
C. Bitonti

CHIRURGIE MAXILLO FACIALE ET IMPLANTAIRE – STOMATOLOGIE
J. Teitelbaum – A. Bouchet

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE
C. Casin - Th. Chatenet – E. Lamglait - E. Peronne – W. Van Hille

GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE - CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE STÉRILITÉ - FIV
J.V. Deffarges – M. Fernandez - E. Lagrange - A.Safi - F.N. Masson J.L. Meyer - S. Chabrand – A. Philippe – B.Vidal - F.Delinière – M.C. Anton-Bousquet –F. Alexandre - M.A.Messioux

KINÉSITHÉRAPIE
J. Darmon - S. Draber - P. Paul – C. Poissonnier - O. Roy

ERGOTHÉRAPEUTE
M. Didat

LABORATOIRE D'ANATOMO-PATHOLOGIE
C. Desplechain - H. Egloff - F. Franck - M. Mosnier - M. Richard-Coulet

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
P. Chatron – Ph. Chatron – S. Lochu – Ph. Lochu - C. Piales - S. Roux – B. Keppi

CHIRURGIE DIGESTIVE ET VISCÉRALE - CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ
J. Bousquet – E. Crochet - P. Lointier

«URGENCE MAIN»
J.B. Cassio - S. Charbonnel - J.M. Claise - J.P. Haloua – F. Lecomte - F. Medrykowski - P. Métais - J. D. Stussi

CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE ET STOMATOLOGIE – CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHÉTIQUE
F. Malpuech

CHIRURGIE GÉNITO-URINAIRE - UROLOGIE ADULTE ET INFANTILE ANDROLOGIE - URODYNAMIQUE
M. Atger - Ph. Francannet - Ph. Leprisé – B. Long - L. Savareux

PÉDIATRIE
R. Deliège – D. Kalendarov – F. Meyer-Aligon

CHIRURGIE VASCULAIRE
Th. Therre - A. Saragoussi

CHIRURGIE OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE – CHIRURGIE CERVICO-FACIALE – DÉPISTAGE DE LA SURDITÉ
N. Bouchabake

CHIRURGIE OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
S. Laurent-Mom

PNEUMOLOGIE – MÉDECINE INTERNE – CANCÉROLOGIE
P. Fraysse

PROCTOLOGIE (ENDOSCOPIE DIGESTIVE)
A. Achim - C. Bonny - O. Coatmeur - A. Rancé

RADIOLOGIE GÉNÉRALE ET VASCULAIRE - ECHOGRAPHIE - SCANNER ANGIOGRAPHIE NUMÉRISÉE
M. Alexandre – D. Da Ines - B. de Fraissinette - V. Lannareix - F. Lecomte - E. Lipiecka - F. Malinaud – A. Roche - J. Rouanet - D. Rouanet C. Reynier - A.C. Souteyrand

SPÉCIALISTES MÉDICAUX ATACHÉS À LA CLINIQUE ONCOLOGIE
A-F Dillies– H. Mahammedi

ENDOSCOPIE DIGESTIVE
B. Lunaud

ILLUSTRATEUR

BRINGER JULIEN
40, rue Apollinaire
06 62 47 01 48
julienbringer@hotmail.fr

IMMOBILIER (agences)

AGENCE IMMOBILIÈRE E.I.D.
pl Verdun
04 73 28 47 58
beaumont@eidimmobilier.fr

PRO IMMO TRANSACTIONS
1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 50 10
pro.immo@club-internet.fr

INFIRMIERS (soins à domicile)

ALONSO-JORGE SOPHIE
205 rue Vercingétorix
04 73 26 66 64 ou 06 82 01 82 16

ANDAN AGNÈS
2 bis rue André Delarbre
06 64 12 00 55

AURICHE EMMANUELLE
205 rue Vercingétorix
04 73 26 66 64 ou 06 08 36 96 63

BRUNET MÉLANIE
9 rue Alexandre VARENNE
06 75 02 71 50

CHAUVEL SOPHIE
9 rue A Varenne
06 84 50 99 74

DEVICTOR - FOUGERE STANIS
64 rue Nationale
04 73 90 53 54

GUILLEMARD ETIENNE
11 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 44 88 04 06 08 43 36 03
cabinet-infirmier63110@orange.fr

KAUFFMANN ANNE-CÉCILE
28 rue de Ceyrat
04 73 93 20 10

MONNIER AURORE
3 rue du Grand Champ
06 64 82 23 00

VACHELARD HERVÉ
11 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 44 88 04 06 08 43 36 03

INFORMATIQUE :CONSEIL, DÉPANNAGE, INSTALLATION

I-DOMO
4 rue Porte Réale
04 73 27 42 53 - 06 28 21 24 64

VIVAT PATRICK
15 rue de Metz

ROUGIER PIERRE
Impasse Clos des Vignes
09 66 81 98 25 - 06 60 61 32 11

INGÉNIERIE, BUREAUX D'ÉTUDES

EUCLID INGÉNIERIE
10 rue Henri Becquerel
04 73 26 79 60

GOMICHON CHRISTIAN
320 rue des Têtes
06 85 32 49 01

SIGNOL CHARLES
2 rue de la Paix
04 73 14 85 50

INSTITUTS DE BEAUTÉ

MA PARENTHÈSE INSTITUT
11, rue de l'Hôtel de Ville
04 73 91 88 53

MONIER ANGÉLIQUE
48 rue Gambetta
04 73 40 13 67

UNE DOUCE HEURE
place du Parc centre commercial du Masage
04 73 26 86 72

5 SENS
53 avenue du Mont-Dore
04 73 26 45 02

JARDINERIE, VÉGÉTAUX

BOTANIC
Rue du Sou
04 73 15 07 90
lvaccara@botanic.com

JEUX DE SOCIÉTÉ

MGB GAMES
15 rue des Terrasses
06 80 23 56 70

LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE

BIOVAL
3 place Verdun
04 73 28 83 83

LABORATOIRE LOCHU ROUX - HÔPITAL PRIVÉ LA CHÂTAIGNERAIE
rue de la Châtaigneraie
04 73 15 06 06

LAVAGE, NETTOYAGE DE VÉHICULES

CLEAN EUROPE
30, Rue du Mas
04 73 27 34 69

LAVERIES, PRESSING

PRESSING DES VOLCANS
1 rue du Grand Champ
04 73 26 64 71

LOCATION DE BENNES

AUVERBENNE
rue Monge
04 73 28 00 42

BIG MAT ETTELIN
31 rue Fernand Forest
04 73 28 32 83

LOCATION DE LINGE ET D'ARTICLES TEXTILES, ENTRETIEN

INITIAL BTB
rue Henri Becquerel
04 73 41 31 21

LOCATION DE SALLES

MOULIN DES DAMES
Rue Barbier Daubrée
06 71 77 11 72

LOISIRS CRÉATIFS

HAMEA CREATIONS
www.hameacreations.fr

MAÇONNERIE

ANTONACCI BÂTIMENT
3 rue Bernard Palissy
04 73 26 79 47

MAISON DE RETRAITE PRIVÉE

LES CHARMILLES
385 rue du Montant
04 73 26 51 49

MAISONS INDIVIDUELLES (construction)

SARL AUBIN CONSTRUCTIONS
15 rue du Riboulet
04 73 26 12 11
www.sarlaubin.com

MAITRE D'OEUVRE EN BÂTIMENT

DISTEC
10 rue du Beau Rochas
04 73 28 01 01

MANUCURE

ART DE L'ONGLE SOULARD CATHERINE
99 route d'Aubière
04 73 27 37 66 - 06 78 19 38 85

MARBRERIE FUNÉRAIRE

POMPES FUNÈBRES DABRIGEON
60 rue Jules Vernes
04 73 28 84 84

MASSEURS, KINESITHÉRAPEUTES

ANTUNEF JIMMY
2 allée du Parc
04 73 26 91 50

AUBRY BRICE
28 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 29 01 55

BIRLOUET ANNE-CATHERINE
2 allée du Parc
04 73 26 91 50

CHAMBON BÉRENGÈRE
3 place des Droits de l'Homme
04 73 26 45 69

DESBOULLETZ CHRISTOPHE
3 place des Droits de l'Homme
04 73 26 45 69

DUCHER RÉMY
3 place des Droits de l'Homme
04 73 26 45 69

DUTREVIS JACQUETTE
3 place des Droits de l'Homme
04 73 26 45 69

LEMAITRE-BREBION ANNIE
32 rue Antoine Maradeix
04 73 28 21 64

MAGNE MICHEL
6 rue d'Alsace
04 73 26 76 59

PARISET COUSTET ANNE
3 place des Droits de l'Homme
04 73 40 00 86

PROMPT COURBES CÉLIA
3 place des Droits de l'Homme
04 73 40 00 86

REYNAUD BÉATRICE
28 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 29 01 55

RIVALLIER ARNAUD
28 avenue du Maréchel Leclerc
04 73 29 01 55

MASSEURS, KINESITHÉRAPEUTES, OSTÉOPATHES

LEPRESLE RAPHAËL
28 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 29 01 55

PAQUET JEAN-MICHEL
3 place des Droits de l'Homme
04 73 40 00 86

PORTAL SYLVAIN
2 allée du Parc
04 73 26 91 50

MASTERING, MIXAGE

BASALTE STUDIO CAPONY SIMON
81ter rue Jean Noëllet
09 51 21 60 64

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BIG MAT ETTELIN
31 rue Fernand Forest
04 73 28 32 83

MATÉRIEL DE SCÈNE

L'ANNEXE
1 rue Denis Papin
04 73 27 03 27
lannexe@wanadoo.fr

MÉCANIQUE ET OUTILLAGE DE PRÉCISION

SAMI
14 rue Lavoisier
04 73 26 44 97

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

PORTE GÉRARD
33 rue de Ceyrat
04 73 93 26 62

MÉDECINS : MÉDECINE GÉNÉRALE

BARTHELEMY ISABELLE
1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 27 44 54

BESSET GEORGES
3 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 72 25

CATILINA LAURENT
16 rue du Grand Champ
04 73 26 74 82

DUBOIS MATHIEU
3 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 72 25

GERARD AURÉLIE
3 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 72 25

GUITTARD FRANCIS
3 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 72 25

HIRSCH PASCAL
1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 27 22 07

LEON JEAN-MARIE
6 place du Parc
04 73 26 46 24

MARTY ALAIN
6 place du Parc
04 73 26 46 24

MÉDECIN : ENDOCRINOLOGUE

MARTEL COUDERC LAURENCE
20 bis rue René Brut
04 73 28 24 97

MÉDECINS : MÉDECINE GÉNÉRALE ORIENTATION OSTÉOPATHIE

CHAUVEAU FABIEN
205 rue Vercingétorix
04 73 26 67 19

MÉDECIN : MÉDECINE GÉNÉRALE ORIENTATION HOMÉOPATHIE

CHASSAGNE JEAN-PAUL
9 rue du Commerce
04 73 26 89 89

MÉDECIN : MÉSOTHÉRAPIE

BERAUD WALTER MARIE-CHARLINE
24, rue de la Résistance
04 73 27 75 59

WALTER ANDRÉ
24 rue de la Résistance
04 73 27 75 59

MÉDECIN DU TRAVAIL

AIST
Zac Champ Madame Rue Jules Verne
04 73 27 50 16

MENUISERIE PVC - VOLETS ROULANTS

AMAGAT ALAIN
123bis rue Nationale
04 73 27 03 03 06 08 32 75 32
alain.amagat@dbmail.com

MENUISERIE, PVC ALUMINIUM

IMBAUD JEAN-FRANÇOIS
12 rue saint Verny
04 73 28 12 67

MESURE, CONTRÔLE, RÉGULATION ET DÉTECTION : APPAREILS

ENDRESS HAUSER
699 avenue de l'Europe
04 73 28 64 80

MONITEUR ESCALADE, CANYON

BAYLE PHILIPPE
40 rue du 11 Novembre
06 83 20 23 13

NATUROPATHE

BUTLER DENISE
206 rue du Montant
06 65 32 80 83

PRIDIGAT JACQUELINE
1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 69 46 92
www.bienetre-naturopathie.com

NETTOYAGE (entreprises)

CMR
655 avenue de l'Europe
04 73 44 92 92

CNET 63
rue Henry Becquerel
04 73 27 10 30

GIRAUD NETT
296 chemin Bernard Maître
04 73 26 94 43

SEADA NETTOYAGE
route de Boisséjour
04 73 28 08 23

NOTAIRES

SCP BATTUT BATTUT-BORDE DUGAT GOUJON
50 rue Gambetta
04 73 26 72 30

OPTICIEN LUNETIER

OPTIC GRAND CHAMP
Centre Commercial Grand Champ
04 73 26 94 64
opticgrandchamp@free.fr

ORTHODONTISTE

FAUCHER LAURENT
40 rue du Montant
04 73 15 32 32

ORTHOPHONISTES

BERNARD CHRISTOPHE
ZA de l'Artière
18 rue Barbier Daubrée
04 73 54 34 99 - 06 31 02 82 98

DUPRE BÉNÉDICTINE
Le Molière 35 rue de la Mourette
04 73 26 62 83

LE BIGOT MARIE-PIERRE
Le Molière 35 rue de la Mourette
04 73 26 62 83

OSTÉOPATHES

MASSEUR, KINESITHÉRAPEUTE, OSTÉOPATHE

LEPRESLE RAPHAËL
28 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 29 01 55

PAQUET JEAN-MICHEL
3 place des Droits de l'Homme
04 73 40 00 86

PORTAL SYLVAIN
2 allée du Parc
04 73 26 91 50

MÉDECINE GÉNÉRALE OSTÉOPATHIE

CHAUVEAU FABIEN
205 rue Vercingétorix
04 73 26 67 19

OSTÉOPATHIE

COURTIER AURÉLIE
5 rue du Commerce
04 73 93 10 37

PAYSAGISTES CONSEILS

ENTREPRISE FILLIAS
12 rue Cézanne ZAC de l'Artière
04 73 26 60 39

ENTREPRISE MALHERBE
10 rue Berthelot
04 73 26 79 03

JARDINS & DÉPENDANCES
83 rue Irène et Marie Curie
04 73 26 24 52
www.jardins-dependances.fr
paysages@jardins-dependances.fr

PÉDICURES - PODOLOGUES

GAILLARD HUGUET PASCALE
17 rue René Brut
04 73 26 93 48

RIDAO JOSSELIN
9 rue Alexandre Varenne
04 73 93 37 65

PEINTURE, REVÊTEMENT

AS TRAVAUX SOARES ARLINDO
11 rue Porte Réale
06 25 42 21 48

BRUGERE GÉRARD
14 allée du Verger
04 73 27 38 05

GATT MICHEL
route d'Aubière
06 62 38 48 33

MANRY YVES
7 rue Robert Noël
04 73 93 23 71

RASTEIRO JÉRÔME
6 rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 84 60

SARF
5 rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 04 78

PHARMACIES

BRUN-BOUROTTE
20 rue du Grand Champ
04 73 26 64 55

LA CHÂTAIGNERAIE
43 avenue du Mont-Dore
04 73 26 75 05

MARTIN-MOUNIER
57 rue d'Alsace
04 73 26 75 26

POUYET-POULET
centre commercial du Masage
04 73 26 08 69

PIANOS

PIANOS GRATH
2 rue Berthelot
ZAC de l'Artière
04 73 27 04 15

PIÈCES DÉTACHÉES, AUTOMOBILES

BARRETO MARIO
5 bis rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 82 47

PIZZERIAS

LA TARTERIE DE VENISE
9 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 32 45

PLÂTRIERS PEINTRES

FREITAS CARLOS
13 rue Roland Garros
06 63 81 14 82

PEGEON FILS
4 rue Henri Becquerel
04 73 26 79 17

PLÂTRIERS

SARF
5 rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 04 78
sarf.sas@wanadoo.fr

PLOMBIERS

EASY PLOMBIER
140 rue Clément Ader
06 58 93 10 01

PATRUNO
208 rue du Champ Clos
04 73 28 44 80

SANI-THERM
81, rue Jules Verne
04 73 27 10 69 - 06 09 35 17 00
sani-therm.beaumont@orange.fr

SARL BRUNET
26 rue Beau de Rochas
04 73 26 14 59

PNEUS, VENTE, MONTAGE

BESAIN PNEUS
rue Jules Vernes
04 73 44 25 25

POMPES FUNÈBRES

POMPES FUNÈBRES DABRIGEON
60 rue Jules Vernes
04 73 28 84 84

POSTE

LA POSTE
1 avenue du Mont-Dore
04 73 15 01 80

PRESTATIONS AUDIOVISUELLES

LEBRUN DENIS
7 esplanade de Russi
06 99 28 02 28

PRIMEURS

AUVERGNE PROVENCE
rond-point du Pourliat
04 73 26 43 03

L'ART DES CHOIX
1130 route de Romagnat
04 73 23 21 02

PRODUCTION SPECTACLES VIVANTS

MONIE'S PROD
1 rue Denis Papin
04 73 27 03 37

PROTHÉSISTES DENTAIRES

DÔMES DENTAIRE
Rue Gaspard Monge
04 73 26 79 27 - 04 73 26 25 27

PSYCHOLOGUE, PRATICIENNE EMDR, HYPNOTHÉRAPEUTE

PSYCHOLOGUE LACROIX MARTINE
24 rue Saint Verny
06 71 18 10 36

PSYCHOLOGUES, PSYCHOTHÉRAPEUTES

INSTITUT DE GESTALT-THÉRAPIE D'AUVERGNE
15 rue Gambetta
04 73 93 70 44

GERARD PASCALE
15 rue Gambetta
04 73 93 11 36

PUBLICITÉ - INTERNET

ACROSTICHE
33 rue Matussat
04 73 44 18 18

TRËMA
14 rue Enrico Fermi
04 73 28 38 38

RAMONAGE

PROFUMA
2bis rue Becquerel
04 73 28 21 85

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT PHYTOTHÉRAPIE - COSMÉTIQUE

INSTITUT SUBSTANCES VÉGÉTALES
5 rue Denis Papin
04 73 77 90 62

RÉCUPÉRATION, TRAITEMENT FER ET MÉTAUX

DETTINGER DIMITRI
Impasse Sophie Germain
06 11 20 05 39 - 06 84 55 65 71

RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

AGESSA CHATELET FRÉDÉRIC
449 avenue du Parc
04 73 44 11 00

RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

ENTREPRISE SG - MULTI-SERVICE
06 32 57 56 17

CLAUDE STÉPHANE
38, rue de Metz
09 54 80 43 56 - 06 37 17 09 70

RESTAURANT

LE BISTROT DE VALERIE
16 rue Bernard Palissy
04 73 28 36 02

RESTAURATION RAPIDE

CROUSTI PAIN
route d'Aubière
04 73 27 64 20

L'EMPORTE DU MIDI
43 route Nationale
04 73 27 72 90

MAC DONALD'S
Rue des Frères Lumière
04 73 23 16 07

ROTISSERIE – VENTE SUR LE MARCHÉ

ROTISSERIE DU PONT DE VALLIÈRES
06 68 75 75 26

SERRURERIE

ETS AUBIGNAT
8 rue Beau de Rochas
04 73 31 22 66 - 09 75 36 02 06

OMA
10 rue des pâles
04 73 28 03 38

SERRURERIE ALUMINIUM

MÉTALLERIE BOISSON
34 rue des Pales
04 73 260 700

SERRURERIE MÉTALLERIE

ENTREPRISE SARLIEVE
10 rue Barbier d'Aubrée
ZAC de l'Artière
04 73 26 01 79

SONORISATION

STS (SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT DU SON)
ZA de l'Artière 19 rue Bernard Palissy
04 73 27 75 00

STATION SERVICE

SIMPLY MARKET
Rue Niepce
04 73 27 27 05

SUPERMARCHÉS - ALIMENTATION

CARREFOUR MARKET
avenue de l'Europe
04 73 26 03 78

LIDL
place du Parc
04 85 69 02 00

SIMPLY MARKET I
rue du Grand Champ
04 73 26 65 40

SIMPLY MARKET II FERRÉ EMILIE
rue des Frères Lumière
ZAC Champ Madame
04 73 27 27 05

SURGELÉS

PICARD SURGELÉS
rond-point du Pourliat
04 73 26 41 10

TABAC, LOTO, PRESSE, LIBRAIRIES, PAPETERIES

LE JOKER
9 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 64 46

LE MONTE CRISTO
place du Parc
04 73 27 54 04

TAPISSIERS ET TAPISSIERS DÉCORATEURS

ETS ALBARET
120 route d'Aubière
04 73 26 68 58
albaret.deco@orange.fr

TÉLÉVISION

TSD
route de Romagnat
04 73 26 75 49

TOILETTAGE

POILS ET MOUSTACHES
11 place du Parc
06 79 91 43 14

TRAITEURS

LE BISTROT DE VALERIE
16 rue Bernard Palissy
04 73 28 36 02

SARL ALLIROL
9 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 79 89

TRANSPORT TOURISTIQUE

NENOT INTERTOURISME
ZA Champ Madame
rue Jules Verne
04 73 26 97 75
www.nenot-tourisme.fr

TRANSPORTS DE FONDS ET DE VALEURS

BRINK'S EVOLUTION
3 rue Denis Papin
04 73 26 72 55

TUBES ET RACCORDS PLASTIQUES

FRANS BONHOMME
28 rue Fernand Forest ZAC de l'Artière
04 73 27 33 96

VÊTEMENTS, VENTE SUR LE MARCHÉ

VAUDRAN PASCAL
84, avenue du Mont Dore
04 73 44 99 65

VÉTÉRINAIRES PRATICIENS

MOREL STÉPHANE
8 avenue du Marechal Leclerc
04 73 35 36 64

SAGE ANNICK
8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 35 36 64

Si des erreurs s'étaient glissées dans le répertoire, nous vous prions de nous en excuser.



www.beaumont63.fr